NUMÉRO 45
ÉTÉ 1997

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

N° 11-008-XPF
AU CATALOGUE

11 $ AU CANADA

STATISTICS CANADA | STATISTIQUE CANADA
OCT 1 2002
LIBRARY BIBLIOTHÈQUE

LES VOYAGES INTERNATIONAUX ☐ HALIFAX ☐ LA DÉMENCE

Statistique Canada | Statistics Canada

Canada

POUR PARTIR DU BON PIED : *LE QUOTIDIEN* DE STATISTIQUE CANADA

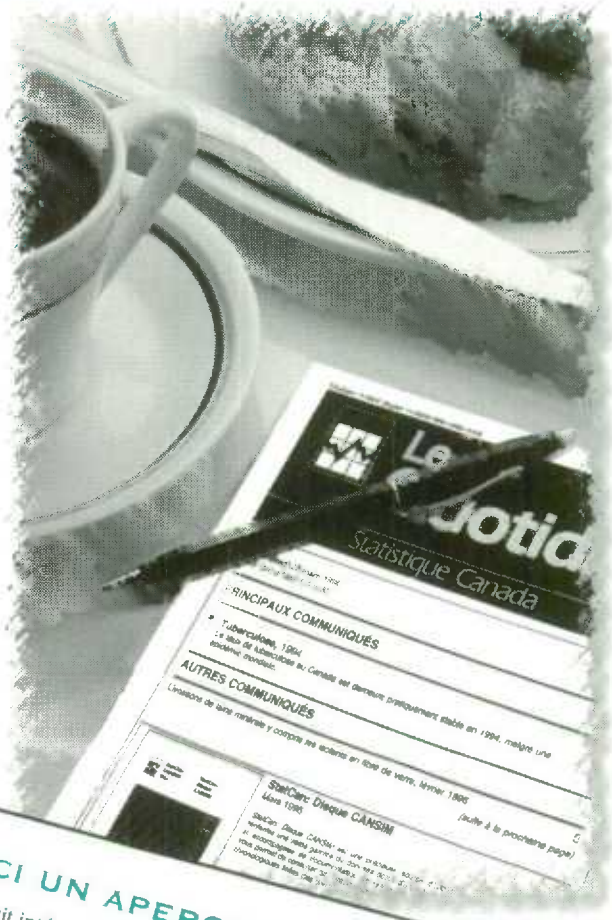

Dès 8 h 30, du lundi au vendredi, les utilisateurs d'Internet peuvent consulter les principales données socioéconomiques de la journée en accédant aux ***Nouvelles du Quotidien*** sur le site Web de Statistique Canada à **www.statcan.ca**. Le service est gratuit.

Le Quotidien permet un survol rapide des plus récentes données et analyses officielles que diffuse Statistique Canada. Des indicateurs économiques clés tels que les taux d'emploi et les indices des prix à la consommation, auxquels s'ajoute l'éventail des données sur l'activité commerciale, font du ***Quotidien*** le choix idéal pour les gens d'affaires qui souhaitent être informés des faits saillants de l'économie... dès qu'ils surviennent. C'est aussi la source par excellence de résumés succincts sur l'état de l'économie et de la société canadienne en général.

VOYEZ POURQUOI, PARTOUT AU PAYS, LES JOURNALISTES LISENT *LE QUOTIDIEN* CHAQUE JOUR OUVRABLE

Depuis longtemps, les médias puisent dans ***Le Quotidien*** l'information qui alimente un bon nombre de reportages que les Canadiens lisent ou entendent régulièrement. Désormais, vous aussi pouvez y accéder rapidement et en temps utile. ***Le Quotidien*** vous informera de l'heure et de la parution des principaux communiqués de Statistique Canada et de l'arrivée de nos plus récents produits et services.

Pour partir du bon pied, ne tardez pas!
Visitez notre site Web :

http://www.statcan.ca

VOICI UN APERÇU DU CONTENU :

- produit intérieur brut
- caractéristiques du revenu
- renseignements sur les ménages
- statistiques sur la population
- ventes de véhicules automobiles
- prix du carburant
- commerce international
- données sur l'agriculture
- taux d'emploi
- indices des prix à la consommation
- opérations internationales en valeurs mobilières
- données de recensement
- données sur les investissements
- commerce de gros et de détail
- comptes nationaux et balance des paiements
- livraisons manufacturières
- statistiques des voyages
- construction
- fabrication

... et plus

729MISC96302

table des matières

ÉTÉ 1997 Nº 45

ARTICLES DE FOND

ÉCHANGER DES VOYAGEURS — LES TENDANCES DES VOYAGES INTERNATIONAUX 2
par Warren Clark

LA VILLE HISTORIQUE DE HALIFAX 9
par Alice Peters

L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION OU COMMENT MESURER L'INFLATION 13
par Alice Peters

CONVAINCRE LES FUMEURS AYANT UN FAIBLE NIVEAU DE SCOLARITÉ 18
par Wayne J. Millar

LA DÉMENCE CHEZ LES PERSONNES ÂGÉES 24
par Mary Anne Burke, Joan Lindsay, Ian McDowell et Gerry Hill

Nouveautés concernant le recensement 28

Indicateurs sociaux 31

Carnet du personnel enseignant : «L'Indice des prix à la consommation ou comment mesurer l'inflation» 30

Au fil de l'actualité 32

Index cumulatif des articles — voir le numéro d'hiver 1996

SUR LA PAGE COUVERTURE

Soir d'été (1921), huile sur toile, 92,1 cm sur 67,0 cm. Collection : Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa.

À propos de l'artiste

William John Wood, peintre et graveur, est né à Ottawa en 1877 et a grandi à Port Colborne en Ontario. De 1904 à 1905, il étudie à Toronto à la Central Ontario School of Art sous la direction de G.A. Reid et William Cruikshank, de même qu'à Boston pendant une courte période. Il vit dans le nord de l'Ontario et à Orillia avant de s'établir à Midland, en Ontario, en 1913, où il travaille dans les ateliers de menuiserie du chantier naval. En 1933, il fonde avec d'autres peintres le Canadian Group of Painters. Il meurt à Midland en 1954.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Rédactrice en chef
SUSAN CROMPTON

Rédacteurs
MARY ANNE BURKE
WARREN CLARK
ALICE PETERS

Assistante à la recherche
CAROLE BLAIS-ST-DENIS

Coordonnatrice de la production
MONIQUE HICKEY

Coordonnateur du marketing
ALEX SOLIS

Réviseure en chef de la version française
JULIE BELANGER

•

Direction artistique et impression
DIVISION DE LA DIFFUSION, STATISTIQUE CANADA

Conception graphique
GRIFFE DESIGN INC.

Illustrations et photos
CANAPRESS PHOTO SERVICES INC.
RICHARD STEIN
SUPERSTOCK

Comité de revue
E. BOYKO, D. DESJARDINS, I. MACREDIE, D. NORRIS, D.B. PETRIE, G.E. PRIEST, S. DE SILVA, M.C. WOLFSON

•

Remerciements
M. BEYROUTI, N. CASTÉRAN, L. DUBOIS, E. FOUQUET, N. FOURNIER, L. HUNTER, M. KAISERMAN, D. OWENS, B. PILON, H. POPPLEWELL, M.-P. TARTE, N. TURCOTTE

Tendances sociales canadiennes (nº 11-008-XPF au catalogue; also available in English, Catalogue no. 11-008-XPE) est publiée quatre fois l'an par le ministre responsable de Statistique Canada.

Copyright 1997 par le ministre de l'Industrie, tous droits réservés.
Courrier de première classe payé à Ottawa (Ontario), Canada. TARIF D'ABONNEMENT : 36 $ par année au Canada, 36 $ US à l'extérieur du Canada. Prix au numéro : 11 $ au Canada, 11 $ US à l'extérieur du Canada. Étudiants : 30 % de rabais. Envoyez les bons d'abonnement et les avis de changement d'adresse à : Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, Gestion de la circulation, 120 avenue Parkdale, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6. Veuillez nous communiquer six semaines à l'avance l'ancienne et la nouvelle adresse. Abonnements par téléphone (sans frais d'appel) : **1-800-267-6677**. Toute correspondance peut être adressée à la Rédactrice en chef, **Tendances sociales canadiennes**, Statistique Canada, immeuble Jean-Talon, 7e étage, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6. **Télécopieur : (613) 951-0387. Internet (courrier électronique) : cstsc@statcan.ca**. La revue **Tendances sociales canadiennes** ne pourra être tenue responsable de la perte de documents non réclamés.
Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6.
Les commandes en nombre doivent être adressées au centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près.

Publication inscrite dans le **Canadian Magazine Index**, **Public Affairs Information Service, Inc.** et accessible en permanence dans la **Canadian Business and Current Affairs Database**.

ISSN 0831-5701

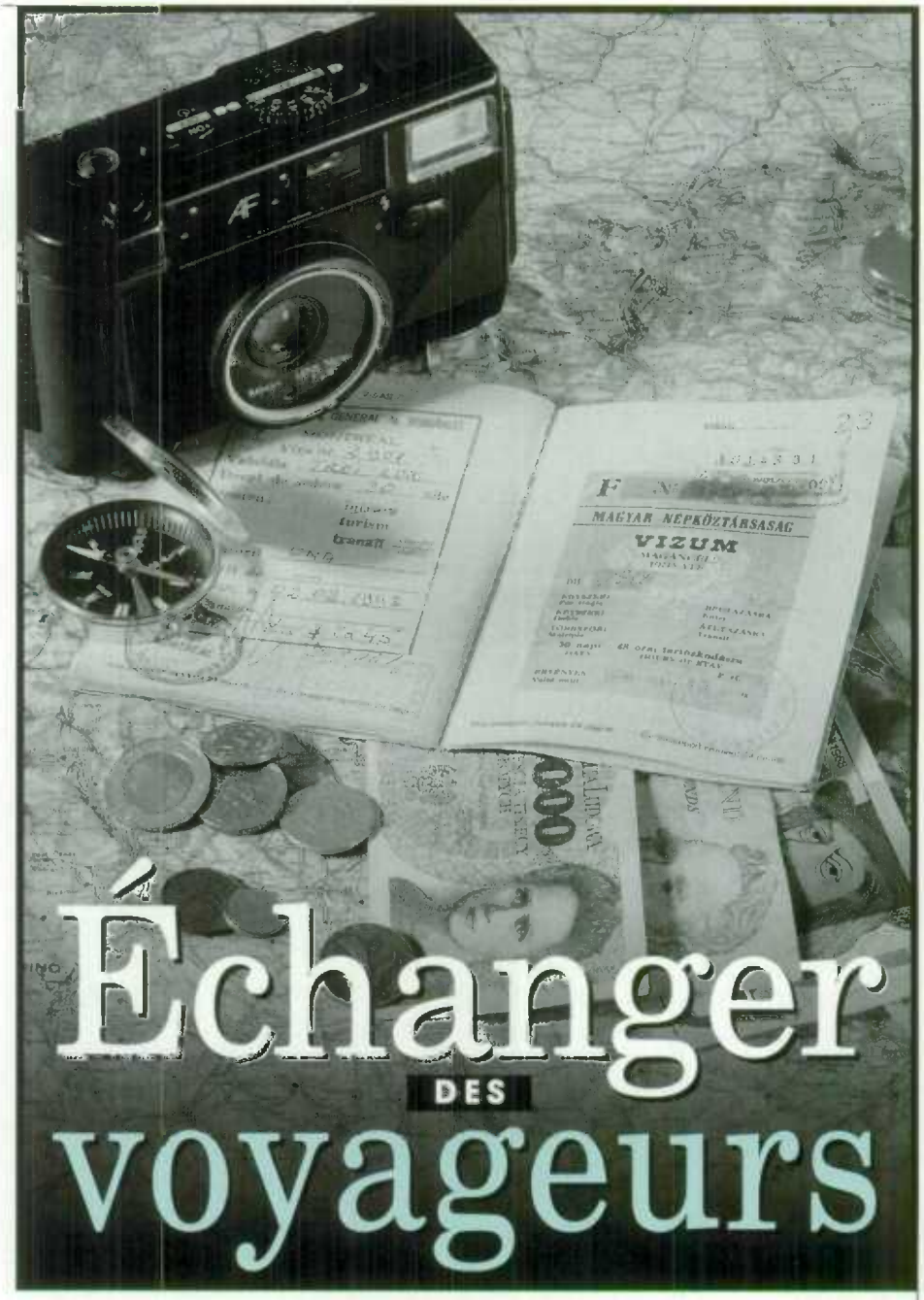

Échanger DES voyageurs

Les Canadiens voyagent à l'étranger pour des raisons aussi nombreuses que différentes. Pour certains, il s'agit d'échapper à la routine et aux tensions quotidiennes, de reprendre des forces et de s'éloigner du train-train ordinaire pendant quelque temps. Ces Canadiens souhaitent se détendre, découvrir des cultures différentes, élargir leurs horizons, rendre visite à des amis éloignés ou simplement partir à l'aventure pour le plaisir du dépaysement. Pour d'autres Canadiens, les voyages à l'étranger sont motivés par les affaires, l'emploi, la formation ou un congrès.

PAR WARREN CLARK

Les tendances des voyages internationaux

Les Canadiens se déplacent surtout au Canada, mais leurs dépenses en voyages se répartissent de manière pratiquement égale entre leurs voyages au Canada et leurs voyages à l'étranger. Les États-Unis demeurent la principale destination internationale des Canadiens, et les touristes américains sont toujours les plus nombreux à visiter le Canada. Cependant, la situation économique du Canada a entraîné des changements considérables dans les habitudes de voyage aux États-Unis ces 10 dernières années. Au début des années 90, l'augmentation du nombre de voyages des Canadiens aux États-Unis a été suivie d'une accélération de la croissance des dépenses en voyages hors du Canada, qui n'a pas été compensée par une augmentation du nombre de voyageurs étrangers au Canada. Parallèlement, le nombre de Canadiens qui voyagent dans les pays d'outre-mer et le nombre d'étrangers en provenance de ces pays ont connu une croissance ininterrompue depuis 10 ans à l'exception d'une brève interruption pendant la Guerre du Golfe au début des années 90.

En 1994, les Canadiens ont effectué 152 millions de voyages de 80 kilomètres ou plus au Canada, 54 millions de voyages aux États-Unis et 3,4 millions de voyages dans un autre pays. Pour ces voyages, les Canadiens ont dépensé 33 milliards de dollars, soit l'équivalent de 4,5 % du produit intérieur brut ou 1 137 $ par personne (hommes, femmes et enfants confondus).

Les Canadiens d'un certain âge voyagent proportionnellement plus que les Canadiens relativement jeunes

Les adultes de 55 à 64 ans étaient proportionnellement plus nombreux à voyager hors du Canada que les Canadiens plus jeunes. Cette constatation n'est pas surprenante, étant donné que les ménages canadiens d'un certain âge disposent par personne d'un revenu discrétionnaire moyen supérieur à celui des jeunes ménages, que leurs charges financières sont généralement moins lourdes et qu'ils jouissent de plus de temps libre[1]. Le sud des États-Unis demeure une des destinations préférées des Canadiens d'un certain âge, et leurs visites dans le sud des États-Unis sont plus longues et leurs dépenses plus importantes que pour les Canadiens dans les tranches d'âges moins élevés. Les Canadiens âgés de 65 ans et plus voyagent moins souvent que les Canadiens de 55 à 64 ans, probablement pour des questions de santé et de mobilité. Les Canadiens de 55 à 64 ans étaient aussi proportionnellement trois fois plus nombreux à entreprendre un voyage international que les Canadiens de 20 à 24 ans.

La situation économique des 10 dernières années a eu des conséquences pour les voyages des Canadiens d'un certain âge comme pour les voyages des Canadiens plus jeunes. Toutefois, si l'on considère le nombre de voyages effectués par tranche de 100 personnes, on constate que

1. Donna J. Owens, «Détermination du revenu discrétionnaire», *L'emploi et le revenu en perspective*, printemps 1991, Statistique Canada, produit nº 75-001-XPF au catalogue.

L'écart se creuse entre les habitudes de voyage des jeunes adultes et celles des adultes plus âgés TSC

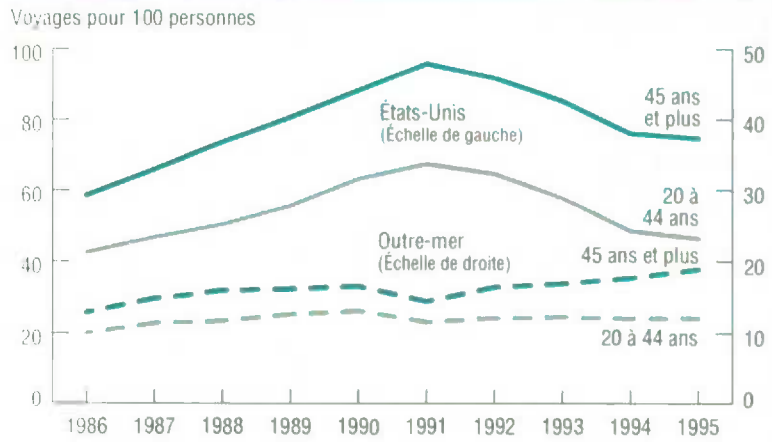

Source : Statistique Canada, Enquête sur les voyages internationaux.

Les personnes du groupe des 55 à 64 ans sont les plus susceptibles de voyager à l'étranger, 1995 TSC

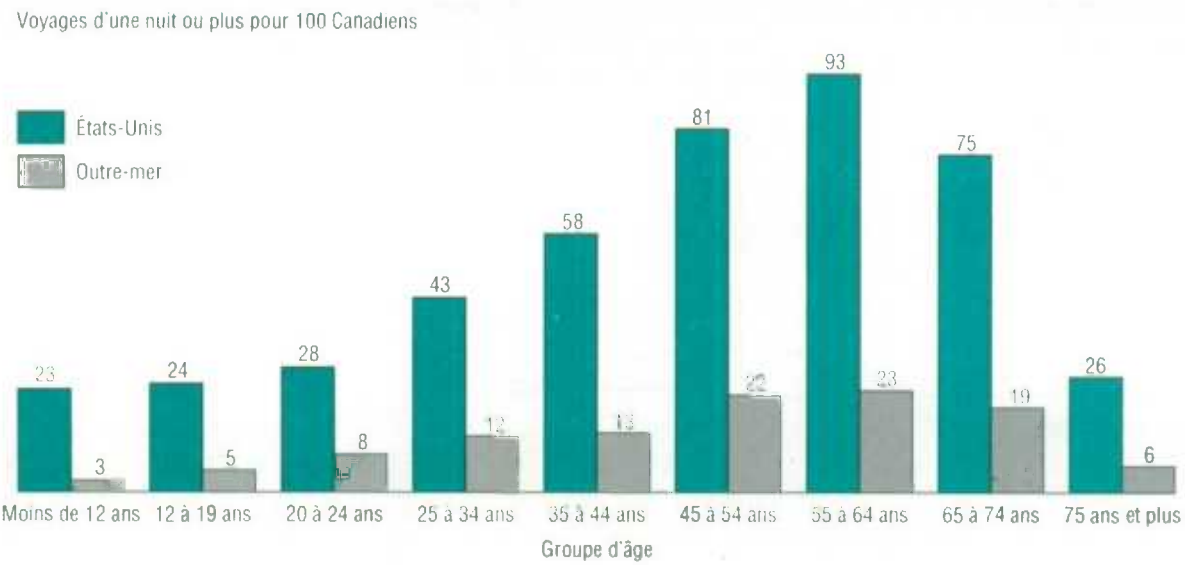

Source : Statistique Canada, Enquête sur les voyages internationaux.

l'écart s'est creusé entre le nombre de voyages des jeunes adultes (20 à 44 ans) et le nombre de voyages des adultes plus âgés (45 ans et plus) pour les voyages outre-mer comme aux États-Unis. Les différences relevées dans la croissance des gains des jeunes adultes et des adultes plus âgés expliquent sans doute au moins partiellement le phénomène. Chez les hommes, par exemple, les gains réels des plus jeunes ont diminué depuis la fin des années 70, alors que les gains réels des plus âgés ont augmenté[2]. L'attrait des voyages à l'étranger s'est donc émoussé pour les jeunes adultes, pendant que ces voyages sont devenus plus abordables aux adultes plus âgés au cours de la dernière décennie.

Depuis 1986, les voyages des Canadiens aux États-Unis ont suivi les fluctuations du dollar canadien TSC

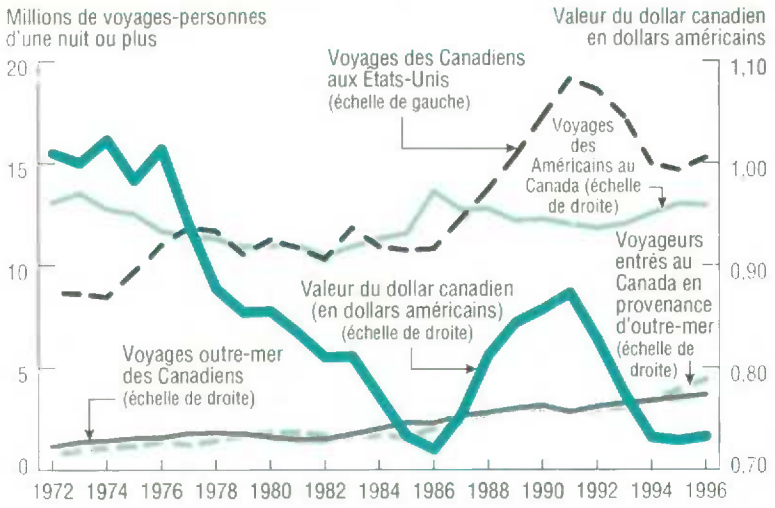

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les voyages internationaux (voyages); Banque du Canada (taux de change).

Le nombre de voyages d'affaires aux États-Unis augmente constamment TSC

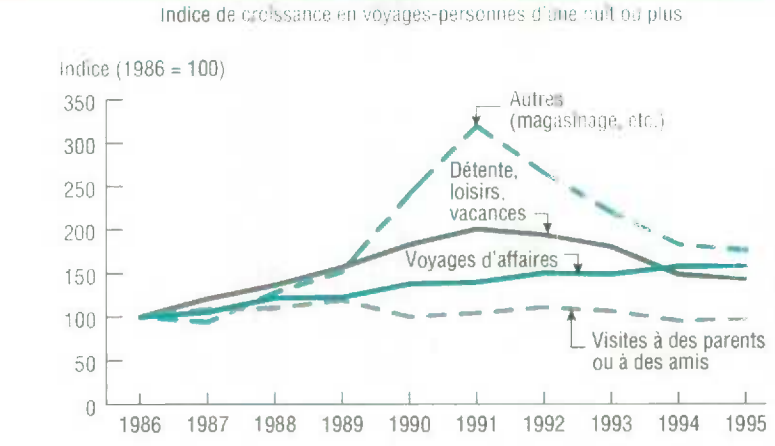

Source : Statistique Canada, Enquête sur les voyages internationaux.

Les États-Unis, destination privilégiée des Canadiens En 1994, ce sont les Canadiens qui ont constitué le groupe de voyageurs internationaux le plus volumineux aux États-Unis, effectuant ainsi 33 % des voyages d'une nuit ou plus sur le territoire américain[3]. Le nombre de voyages d'au moins une nuit des Canadiens aux États-Unis est demeuré relativement constant du début des années 70 jusqu'en 1986, mais il a ensuite varié à la suite des fluctuations de la situation économique au Canada. En 1986, après une nouvelle contre-performance, le dollar canadien ne représentait plus que 0,72 dollar américain, mais la valeur du dollar canadien a ensuite progressivement augmenté pour parvenir à 0,87 dollar américain en 1991. Les États-Unis sont devenus de plus en plus abordables aux Canadiens, et en 1991, le nombre de voyages que les Canadiens ont effectués aux États-Unis a atteint un point culminant qui se situe à 19,1 millions de voyages d'une nuit ou plus.

Toutefois, en 1995, le nombre de voyages d'au moins une nuit que les Canadiens ont effectués aux États-Unis était brusquement tombé à 14,7 millions[4]. Les causes à l'origine de cette chute sont nombreuses. En 1995, le dollar canadien était revenu à 0,73 dollar américain. Les taux de chômage demeuraient élevés, et le revenu réel des familles avait atteint un point de stagnation. Dès le début des années 90, plusieurs gouvernements provinciaux ont imposé des limitations à la couverture médicale des Canadiens à l'étranger, qui ont entraîné une augmentation considérable des assurances complémentaires. Parallèlement, l'industrie canadienne du tourisme s'est lancée dans des campagnes de publicité destinées à promouvoir les produits et les ressources touristiques du Canada, y compris les excursions d'aventure, les parcs nationaux, les festivals et les manifestations culturelles que les Canadiens peuvent trouver au Canada plutôt que de les rechercher aux États-Unis.

Le magasinage hors-frontière perd de son intérêt Les voyages d'une seule journée aux États-Unis sont souvent un indicateur du magasinage hors-frontière. Après avoir culminé à 59 millions en 1991, les voyages d'une seule journée sont tombés à 36 millions en 1996, et cette situation reflète le fléchissement de

la valeur relative du dollar canadien. L'Accord de libre-échange et l'Accord de libre-échange nord-américain ont entraîné une diminution progressive des droits de douane à l'importation sur les produits américains, et en 1996, les Canadiens ont été beaucoup moins nombreux à se rendre aux États-Unis pour une visite d'une seule journée qu'au début des années 90.

La Floride, résidence secondaire des Canadiens en hiver La Floride demeure la destination préférée des Canadiens de l'Est à la recherche du soleil, alors que pour les Canadiens de l'Ouest ce sont la Californie, le Nevada et Hawaii qui sont les plus populaires. En 1995, les voyages que les Canadiens ont effectués en Floride représentaient 35 % de l'ensemble des nuits-personnes et 25 % de l'ensemble des dépenses de voyages des Canadiens aux États-Unis.

La vague de violence et d'agressions sur des touristes étrangers dont on a beaucoup parlé ces dernières années a eu des conséquences pour la destination préférée des Canadiens en hiver. La perception du public de la violence en Floride paraît avoir contribué à la baisse de 30 % des voyages vers cette destination entre 1992 et 1995. Certains Canadiens ont peut-être choisi d'autres destinations ensoleillées pour leurs vacances, et en particulier Cuba ou le Mexique, encouragés par la chute du peso mexicain et la faiblesse du dollar canadien par rapport au dollar américain. D'autres sont peut-être simplement restés chez eux.

Les Canadiens séjournent plus longtemps et dépensent plus par visite dans les États du Sud que dans toutes les autres parties du territoire américain. En 1992, les Canadiens ont effectué 5,5 millions de visites d'une nuit ou plus dans les États du sud des États-Unis, mais en 1995, le nombre de ces visites était tombé à 4,4 millions. Toujours en 1995, les

2. Garnett Picot et John Myles, «Les enfants vivant au sein de familles à faible revenu», *Tendances sociales canadiennes*, automne 1996.

3. Organisation mondiale du tourisme, *Annuaire statistique du tourisme*, volume 2, 48e édition, 1996.

4. Par rapport à 1995, le nombre de voyages d'une nuit ou plus aux États-Unis a augmenté de 4 % en 1996.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

L'accord «Ciels ouverts»

L'accord bilatéral «Ciels ouverts» entre le Canada et les États-Unis a été signé en février 1995 pour déréglementer les lignes aériennes entre les deux pays. Cet accord concède aux compagnies canadiennes et américaines des droits de trafic illimité entre tous les points d'accès aériens des deux côtés de la frontière, à l'exception de cinq grands aéroports : Pearson à Toronto, Dorval à Montréal, l'aéroport international de Vancouver, La Guardia à New York et O'Hare à Chicago. L'accord «Ciels ouverts» se traduit par des possibilités de correspondances améliorées et des tarifs aériens plus compétitifs pour le transport des passagers et des marchandises. Pour compléter cet accord, on a prévu d'équiper un certain nombre d'aéroports en postes de douanes qui permettront aux Canadiens se rendant aux États-Unis d'accomplir les formalités douanières avant de quitter le Canada. On peut déjà constater les résultats de l'accord «Ciels ouverts» avec l'augmentation de la part du Canada dans les voyages en avion à destination des États-Unis. En 1995, 26 % des voyages d'une nuit ou plus des Canadiens aux États-Unis ont été effectués en avion, ce qui constitue une augmentation de 19 % par rapport à 1991.

Les destinations préférées des Canadiens, 1995

	Visites d'une nuit ou plus	Nuits-personnes	Nombre moyen de nuits par visite	Dépenses de voyage sans le transport[1]
	En milliers	En milliers		En millions de dollars
États-Unis[2]	14 663	105 795	7,2	8 299
États frontaliers	12 287	33 733	2,7	2 422
États du Centre	3 895	12 694	3,3	1 227
États du Sud	4 420	59 072	13,4	3 579
Total outre-mer[2]	3 543	64 975	18,3	4 769
Europe	2 527	32 033	12,7	2 440
France	418	5 335	12,7	468
Allemagne	223	2 564	11,5	182
Italie	151	1 860	12,3	153
Pays-Bas	165	1 551	9,4	98
Suisse	126	743	5,9	82
Royaume-Uni	714	10 283	14,4	770
Asie	537	10 066	18,7	780
Hong Kong	115	2 464	21,4	138
Japon	57	984	17,4	125
Caraïbes	732	6 846	9,4	638
Cuba	184	1 734	9,4	119
République dominicaine	126	1 225	9,7	86
Mexique	406	4 291	10,6	351
Australie	65	2 348	36,0	146

1. Dépenses pour les voyages d'une seule journée et pour les voyages d'une nuit ou plus.
2. Voyages-personnes d'une nuit ou plus.
Source : Statistique Canada, Enquête sur les voyages internationaux.

Canadiens ont séjourné 13,4 nuits en moyenne et dépensé une moyenne de 806 $ par visite dans les États du sud des États-Unis.

Les voyages dans les États frontaliers sont en diminution Lorsque les voyages aux États-Unis ont atteint un point culminant en 1991, les Canadiens ont effectué 18,7 millions de visites d'au moins une nuit dans les États frontaliers[5]. Lors de ces visites, les Canadiens ont dépensé 3,3 milliards de dollars, c'est-à-dire pratiquement autant que dans les États du Sud. Entre 1991 et 1995, le nombre de visites d'une nuit ou plus dans les États frontaliers a diminué de 34 %. Toutefois, les séjours des Canadiens dans les États frontaliers étaient sensiblement plus courts (2,7 nuits en moyenne) que dans les États du Sud, et ils représentaient des dépenses nettement moins élevées. Pour des raisons de proximité, les Canadiens étaient proportionnellement plus nombreux à se rendre dans les États frontaliers pour faire des achats ou une visite rapide à des parents ou à des amis que dans les États du Sud.

Les voyages d'affaires retiennent la tendance à la baisse des années 90 La plupart des Canadiens se rendent aux États-Unis en vacances ou pour un voyage d'agrément. Le nombre de vacanciers aux États-Unis a doublé entre 1986 et 1991, mais il a ensuite accusé une diminution constante de 1991 à 1995. Les Canadiens qui se sont rendus aux États-Unis ont séjourné un peu plus longtemps en 1995 (9 nuits en moyenne) qu'en 1991 (8,7 nuits en moyenne).

Par contre, le nombre de Canadiens qui se rendent aux États-Unis par affaires a augmenté de façon lente et constante depuis 1986. Durant cette période, l'Accord de libre-échange nord-américain a intensifié les relations entre les secteurs des affaires du Canada et des États-Unis. L'accord «Ciels ouverts» et la libéralisation des espaces aériens ont facilité les déplacements et encouragé une baisse des tarifs aériens entre les deux pays. Les dépenses des Canadiens en voyage d'affaires ont été plus élevées que les dépenses des Canadiens pour d'autres raisons aux États-Unis; elles se chiffraient à 680 $ par voyage d'une moyenne de 4 nuits.

Les voyages d'au moins une nuit aux États-Unis pour rendre visite à des parents ou à des amis sont demeurés stables depuis 1986. En 1995, ces voyages représentaient des dépenses moyennes de 250 $, un montant relativement peu élevé parce qu'ils impliquaient un moyen de transport peu onéreux (automobile) et un hébergement pratiquement gratuit (résidence privée).

Entre 1986 et 1995, ce sont les voyages d'au moins une nuit pour des raisons diverses, et en particulier pour le magasinage, qui ont subi le plus de fluctuations. En 1991, lorsque le dollar canadien était au plus fort, les Canadiens ont effectué 1,3 million de voyages d'au moins une nuit aux États-Unis surtout dans le but de faire des achats, et près de 80 % des voyages d'au moins une nuit aux États-Unis comprenaient le magasinage. En 1995, le nombre de ces voyages était tombé à 0,3 million.

Peu de changements pour les voyages au Canada en provenance des États-Unis En dépit de la dévaluation de 16 % du dollar canadien depuis 1991, qui a rendu le Canada d'autant plus attrayant pour la clientèle américaine, le volume

5. États frontaliers : Maine, New Hampshire, Vermont, Massachusetts, Rhode Island, Connecticut, New York, New Jersey, Pennsylvanie, Ohio, Michigan, Wisconsin, Minnesota, Dakota du Nord, Montana, Idaho, Washington et Oregon.

Les voyageurs étrangers au Canada, 1995

TSC

	Visites d'une nuit ou plus	Nuits-personnes	Nombre moyen de nuits par visite	Dépenses des voyageurs étrangers au Canada sans le transport[1]
	En milliers	En milliers		En millions de dollars
États-Unis[2]	13 005	49 078	3,8	5 801
États frontaliers	9 114	30 648	3,4	3 673
États du Centre	2 009	8 756	4,4	1 011
États du Sud	1 883	9 671	5,1	1 116
Total outre-mer[2]	3 927	42 904	10,9	4 057
Europe	2 119	25 930	12,2	2 148
France	430	5 230	12,2	462
Allemagne	421	5 089	12,1	500
Italie	99	1 265	12,8	82
Pays-Bas	99	1 292	13,0	91
Suisse	101	1 246	12,3	136
Royaume-Uni	640	7 327	11,4	567
Asie	1 288	10 855	8,4	1 377
Hong Kong	173	1 794	10,4	171
Japon	589	3 487	5,9	668
Corée du Sud	112	738	6,6	127
Taïwan	98	1 643	16,8	131
Amérique du Sud	108	1 167	10,8	124
Australie	142	1 381	9,8	138

1. Dépenses pour les voyages d'une seule journée et pour les voyages d'une nuit ou plus.
2. Voyages-personnes d'une nuit ou plus.
Source : Statistique Canada, Enquête sur les voyages internationaux

des voyages en provenance des États-Unis a peu varié au cours des 10 dernières années. En 1995, le nombre de voyages que les Américains ont effectués au Canada a battu un record de neuf ans et atteint 13 millions de voyages d'au moins une nuit, ce qui représente le plus gros volume enregistré depuis l'Exposition de Vancouver en 1986. Toutefois, ce volume ne représentait qu'une augmentation de 10 % par rapport à 1992, lorsqu'il a été au plus bas de la décennie.

Les Américains qui se rendent au Canada dépensent beaucoup moins et séjournent moins longtemps que les Canadiens qui se rendent aux États-Unis. En 1995, les Américains ont effectué 5 voyages d'au moins une nuit au Canada sur 100 personnes, alors que les Canadiens ont effectué 50 voyages de ce type aux États-Unis. Les Canadiens sont attirés par les États-Unis toute l'année, mais les Américains n'envisagent le Canada que comme une destination de printemps ou d'été.

Les Canadiens voyagent de plus en plus souvent outre-mer Entre 1986 et 1995, le nombre de voyages des Canadiens à destination d'un pays d'outre-mer a augmenté de 55 %. En 1995, les Canadiens ont effectué 3,5 millions de voyages outre-mer et dépensé 4,8 milliards de dollars, soit un peu plus de la moitié du montant qu'ils ont dépensé en voyages aux États-Unis.

En Europe, ce sont toujours le Royaume-Uni et la France que les Canadiens ont préféré en 1995, et le nombre de voyages outre-mer à destination de ces pays a augmenté d'un tiers au cours de la dernière décennie. En comparaison, le nombre de voyages des Canadiens à destination d'un pays d'Asie, de Cuba et du Mexique a connu une augmentation de plus de 75 % pendant la même période. Toutefois, les voyages à destination du Royaume-Uni et de la France ont surtout été effectués pour des vacances ou pour rendre visite à des parents ou à des amis, alors que les voyages à destination du Japon et de Hong Kong étaient surtout des déplacements d'affaires.

L'intensification des relations culturelles avec les pays d'Asie est peut-être à l'origine de l'augmentation du nombre de voyages au départ du Canada à destination de ces pays. Plus de la moitié des

Les Canadiens dépensent plus en voyages à l'étranger que les étrangers en voyages au Canada

TSC

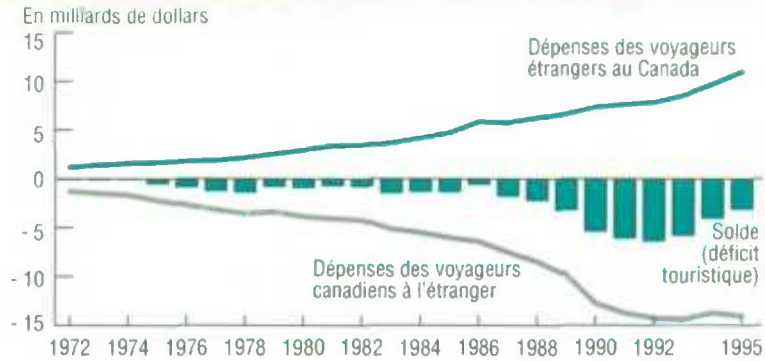

Source : Statistique Canada, Enquête sur les voyages internationaux.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

TSC

L'Enquête sur les voyages internationaux

Le nombre de voyageurs qui arrivent au Canada est enregistré par les autorités frontalières à chaque point d'entrée du Canada et répertorié selon la catégorie et le moyen de transport utilisé. Les voyageurs étrangers sont recensés à tous les points d'entrée, à l'exception de sept de ces points, où le trafic des véhicules automobiles et des bicyclettes est évalué par échantillonnage.

Les renseignements sur les dépenses et les caractéristiques des voyageurs internationaux obtenus par Statistique Canada proviennent des questionnaires distribués par les autorités douanières à tous les points d'entrée au Canada. Pour relever les différentes catégories de voyageurs internationaux, cinq questionnaires sont utilisés : voyageurs en provenance des États-Unis qui se rendent au Canada, résidents d'un pays autre que les États-Unis qui se rendent au Canada, résidents du Canada qui reviennent de l'étranger, résidents du Canada qui sortent du Canada et rentrent au Canada en automobile dans la même journée, et résidents des États-Unis qui entrent au Canada et quittent le Canada en automobile dans la même journée. En 1995, le taux de réponse à ces questionnaires a varié entre 4 % et 14 %.

Définitions

Voyage-personne : Un voyage-personne commence lorsqu'un résident du Canada sort du Canada et se termine lorsque ce résident rentre au Canada.

Nuit-personne : Chaque nuit passée hors du Canada par un résident du Canada au cours d'un voyage-personne correspond à une nuit-personne.

Visite : Chaque passage de frontière pour entrer dans un pays correspond à une visite dans ce pays. Un résident du Canada peut effectuer une ou des visites dans plusieurs pays avant de rentrer au Canada. Chaque passage de frontière pour entrer dans un État américain correspond à une visite dans cet État. Par exemple, les Canadiens qui se rendent en Floride en automobile accomplissent une visite dans chacun des États qu'ils traversent pour se rendre à destination. Ainsi, plusieurs visites dans différents États américains ou différents pays peuvent être enregistrées au cours d'un même voyage-personne.

immigrants et environ la moitié des étudiants étrangers entrés au Canada ces dernières années venaient d'un pays asiatique. Les gouvernements du Canada et du Japon étudient maintenant comment accroître le nombre de voyageurs entre les deux pays.

En 1995, les voyageurs en provenance d'un pays d'outre-mer ont effectué 3,9 millions de voyages d'au moins une nuit au Canada, un chiffre qui a battu tous les records[6]. Ces voyageurs ont dépensé au Canada 4,1 milliards de dollars pour des séjours de 11 nuits en moyenne et d'un montant qui dépassait tout juste 1 000 $ par voyage. En comparaison, les voyages outre-mer des Canadiens avaient une durée moyenne de 18 jours et représentaient des dépenses d'environ 1 350 $.

Un déficit touristique de 3 milliards de dollars en 1995
Lorsque les Canadiens dépensent plus en voyages à l'étranger que les étrangers en voyages au Canada, le Canada accuse un déficit touristique[7] par rapport aux autres pays. Jusqu'en 1986, le déficit touristique du Canada n'a augmenté que lentement, mais avec l'accroissement du nombre de voyages des Canadiens aux États-Unis, le déficit touristique du Canada s'est considérablement accentué et il a atteint près de 6,4 milliards de dollars en 1992. La majeure partie de ce déficit s'est opérée par rapport aux États-Unis (5,9 milliards de dollars). Le déclin des voyages des Canadiens aux États-Unis entre 1991 et 1995 a entraîné une diminution du déficit touristique, qui a été de 3,1 milliards en 1995.

Découvrir ou redécouvrir le Canada La faiblesse du dollar canadien a rendu la destination du Canada de plus en plus attrayante pour les voyageurs de l'étranger. Elle a aussi rendu les voyages à l'étranger beaucoup moins abordables pour les Canadiens. Bien que le nombre de visiteurs étrangers non américains ait augmenté du tiers entre 1992 et 1995, le nombre de visiteurs américains au Canada n'a pas varié au cours de la dernière décennie. Pour les Américains, le Canada demeure encore généralement une destination réservée aux séjours de courte durée. Par contre, le climat généreux des États américains du Sud et d'autres destinations ensoleillées incite toujours les Canadiens à des séjours prolongés les mois d'hiver. L'industrie canadienne du tourisme est donc confrontée à un double défi, soit rendre les voyages au Canada plus attrayants pour les Canadiens comme pour les étrangers et populariser les voyages pendant les saisons creuses.

6. En 1996, le nombre de voyages au Canada d'au moins une nuit a encore augmenté, pour atteindre 4,4 millions.

7. Les recettes et les paiements comprennent le transport et les dépenses de voyages telles que l'hébergement, les repas, les loisirs, les déplacements locaux, les cadeaux, les soins médicaux, les études et divers achats de biens et de services personnels.

• Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter Touriscope — *Voyages internationaux*, Statistique Canada, produit nº 66-201-XPB au catalogue.

Warren Clark est analyste pour *Tendances sociales canadiennes*.

TSC

NOUVELLES PUBLICATIONS DE STATISTIQUE CANADA

- ❑ *Le point sur la population active : Les jeunes et le marché du travail*
  Nº 71-005-XPB au catalogue
  29 $ / 29 $ US / 29 $ US
- ❑ *Naissances et décès*
  Nº 84-210-XPB au catalogue
  35 $ / 42 $ US / 49 $ US
- ❑ *Un portrait des aînés au Canada*
  Nº 89-519-XPF au catalogue
  40 $ / 48 $ US / 56 $ US
- ❑ *Les nouveaux parcours entourant la retraite au Canada*
  Nº 89-546-XPF au catalogue
  37 $ / 45 $ US / 53 $ US

Pour commander une ou plusieurs de ces publications, composez sans frais le

1-800-267-6677

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

La publication *Tendances sociales canadiennes* vous plaît-elle ?
Vous en servez-vous pour vos affaires ?
Depuis combien de temps la lisez-vous ?

NOUS AIMERIONS AVOIR DE VOS NOUVELLES.

Prière d'envoyer vos commentaires à la rédactrice en chef,
Tendances sociales canadiennes,
7e étage, immeuble Jean-Talon, Statistique Canada,
Ottawa (Ontario), K1A 0T6.

Télécopieur : (613) 951-0387
Internet (courrier électronique) : cstsc@statcan.ca.

La Ville Historique de Halifax

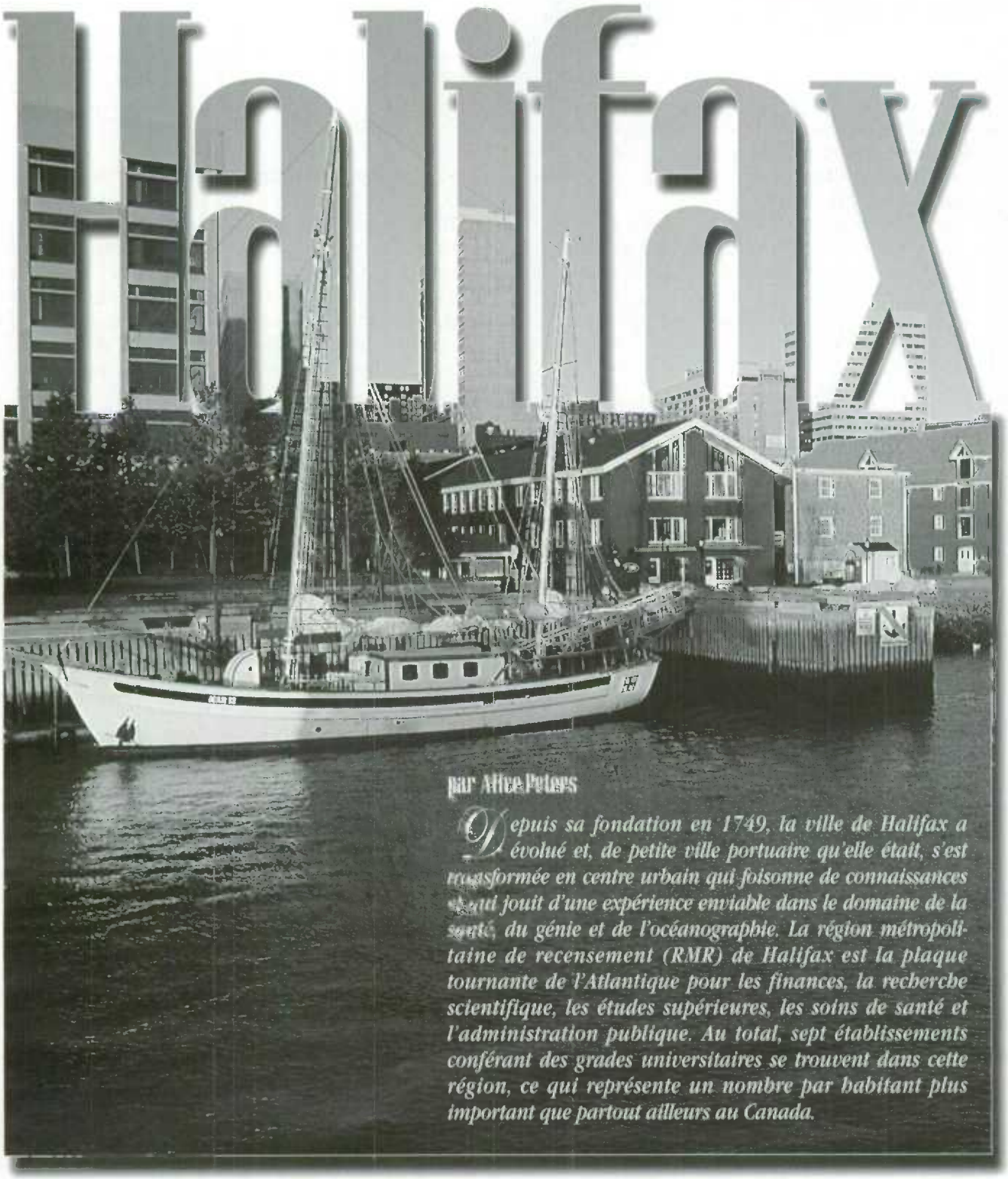

par Alice Peters

Depuis sa fondation en 1749, la ville de Halifax a évolué et, de petite ville portuaire qu'elle était, s'est transformée en centre urbain qui foisonne de connaissances et qui jouit d'une expérience enviable dans le domaine de la santé, du génie et de l'océanographie. La région métropolitaine de recensement (RMR) de Halifax est la plaque tournante de l'Atlantique pour les finances, la recherche scientifique, les études supérieures, les soins de santé et l'administration publique. Au total, sept établissements conférant des grades universitaires se trouvent dans cette région, ce qui représente un nombre par habitant plus important que partout ailleurs au Canada.

Une population jeune Entre 1991 et 1995, on estime que la population de la RMR de Halifax est passée de 327 000 à 342 000 habitants, une augmentation en pourcentage similaire à celle de l'ensemble du pays (5 %). Parallèlement, on estime que la population de la RMR de St. John's a augmenté de 1 %, et celle de la RMR de Saint John, de 0,2 %.

COMPLÉMENT D'INFORMATION TSC

En avril 1996, les quatre municipalités de la région de Halifax (les villes de Halifax et de Dartmouth, le village de Bedford et le comté de Halifax) ont été regroupées en une seule municipalité régionale. La restructuration visait à permettre des économies d'échelle grâce à la gestion de la région par une seule administration locale.

La nouvelle municipalité est à la fois urbaine et rurale. On estime que 70 % de la population vit sur 5 % du territoire, alors qu'une proportion de plus de 50 % de ce même territoire n'est occupée que par environ 3 % de la population. Entre les deux se trouve une frange urbaine, qui représente le quart de la population et du territoire, ainsi qu'une région de transition, qui représente 2 % de la population et 13 % du territoire.

Halifax est la seule ville canadienne à l'est de Toronto à avoir une «deuxième génération du baby-boom», c'est-à-dire les enfants des membres de la génération du baby-boom[1]. Par conséquent, la proportion de jeunes y est plus importante que dans la majorité des autres villes canadiennes. En 1994, l'âge moyen de la population canadienne et de la population de la Nouvelle-Écosse était de 35 et 36 ans, respectivement, tandis qu'à Halifax, l'âge moyen était de 34 ans. Cette année-là, toutes proportions gardées, on comptait davantage de personnes dans la vingtaine dans la RMR de Halifax (6 %), que dans le reste de la Nouvelle-Écosse et du Canada (14 % pour les deux). La proportion de gens âgés est en outre moins élevée à Halifax. En 1994, 12 % de la population canadienne et de la population de la Nouvelle-Écosse étaient âgées de 65 ans et plus, comparativement à moins de 10 % à Halifax.

Une population ayant fait des études supérieures Compte tenu de l'automatisation et de l'informatisation accrues en milieu de travail, il devient de plus en plus important de posséder un niveau de scolarité relativement élevé, tant pour les personnes qui veulent réussir sur le marché du travail que pour les employeurs qui doivent soutenir la concurrence. La RMR de Halifax a la chance de compter sur une main-d'œuvre ayant fait des études supérieures. Selon le Recensement de 1991, la proportion de la population de Halifax âgée de 15 ans et plus qui a

1. Voir Foot, David K. et Daniel Stoffman, *Boom, Bust & Echo, How to Profit from the Coming Demographic Shift*, Toronto, Macfarlane Walter & Ross, 1996.

COMPLÉMENT D'INFORMATION TSC

Une ville est née

Les premiers habitants de la région, les Micmacs, désignaient le port sous le nom de Che-book-took («le plus grand port»), nom que les Anglais ont troqué pour Chebucto. En 1749, les Britanniques se sont établis à Chebucto et ont construit une forteresse sur le port, en vue de s'en servir comme base pour contrer la puissance des Français en Amérique du Nord. Les plans de la nouvelle ville ont été dressés par le Board of Trade and Plantations, et la nouvelle colonie a hérité du nom du président du Board, Lord Halifax.

Parmi les premiers colons anglais, plus de 1 000 (1 sur 3) sont morts du typhus au cours du premier hiver de 1749-1750. Au cours des années qui ont suivi, on a vu affluer des Américains, des Allemands et des Hollandais. Pendant les 150 ans qui ont suivi, un flot permanent d'Anglais, d'Irlandais et d'Écossais ont poursuivi la colonisation du territoire. Tout au long du XIXe siècle, Halifax a continué de servir de base à l'Empire britannique.

Population de Halifax, 1851 à 1961 TSC

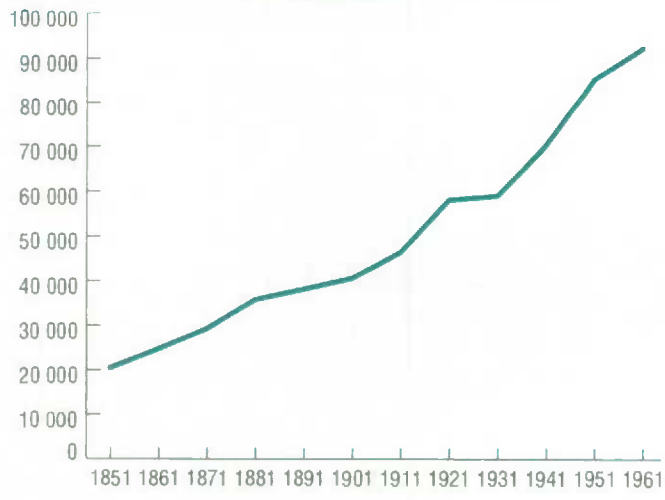

Source : Statistique Canada, produit nº 92-702 au catalogue.

un diplôme universitaire (16,8 %) est substantiellement plus importante que celle de l'ensemble du pays (11,4 %) et d'autres coins de la région de l'Atlantique — la province de la Nouvelle-Écosse (10,4 %), la RMR de Saint John (8,9 %) et la RMR de St. John's (11,9 %). Halifax a l'avantage de compter sur sept établissements conférant des grades universitaires, et une part plus importante que la moyenne de sa main-d'œuvre travaille dans le domaine de l'enseignement post-secondaire.

Une économie basée sur des industries nouvelles et anciennes Bien qu'axée initialement sur les ressources naturelles, l'économie de Halifax est maintenant assez diversifiée. Aux industries traditionnelles de la pêche, de la foresterie et de la construction navale sont venues s'ajouter des industries de pointe comme la technologie de l'information et l'aérospatiale, ainsi que des domaines innovateurs comme la recherche scientifique, médicale et océanographique. Comparativement aux 24 autres régions métropolitaines de recensement du Canada, Halifax compte une proportion plus importante de travailleurs dans les services de protection[2] (9,1 %), les hôpitaux (6,0 %), les universités (2,9 %) et les services de défense (2,6 %). Le siège social du plus grand entrepreneur dans le domaine de la défense au pays se trouve à Halifax. On retrouve en outre dans la région l'Institut océanographique de Bedford, le troisième en importance en Amérique du Nord. Le Nova Scotia Environmental Health Centre, à Halifax, est la seule clinique de santé environnementale au Canada.

Peut-être que grâce à son économie diversifiée et au nombre relativement important d'employés fédéraux, provinciaux et municipaux qu'on y trouve, Halifax a un taux de chômage de beaucoup inférieur aux autres régions urbaines à l'est de l'Ontario. En décembre 1996, la RMR de Halifax avait un taux de chômage de 8,7 %, ce qui est en deçà du taux canadien de 9,9 % et beaucoup moindre que les taux de 12,6 % de la

2. Les services de protection comprennent les tribunaux, les services correctionnels, les services de police, les services d'incendie, les services de réglementation et d'autres services de protection chargés d'intervenir en cas d'urgences majeures et de catastrophes.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

TSC

Mort dans la ville

Le matin du 6 décembre 1917, l'horreur et le chaos se sont abattus sur Halifax. Deux navires sont entrés en collision dans le port, l'un d'eux a pris feu et a explosé. La déflagration s'est étendue à toute la ville, rasant les maisons, les écoles, les églises et les magasins et allumant des incendies un peu partout dans la région. Les survivants se sont retrouvés désemparés, sans électricité ni gaz. La ligne de chemin de fer fut détruite. Les lignes de téléphone et de télégraphe étaient inutilisables, empêchant toute communication avec le monde extérieur.

L'explosion et les incendies qui en ont résulté ont tué environ 2 000 personnes et en ont blessé 9 000 autres. Quelque 1 600 demeures et autres bâtiments ont été démolis et 12 000 autres endommagés, laissant des milliers de personnes sans abri. Les survivants ont dû s'occuper eux-mêmes de la région dévastée, enterrer leurs morts et rebâtir leur vie et leur ville.

Pourcentage des employés dans les 10 principales industries de Halifax, comparativement à celui dans l'ensemble des RMR

TSC

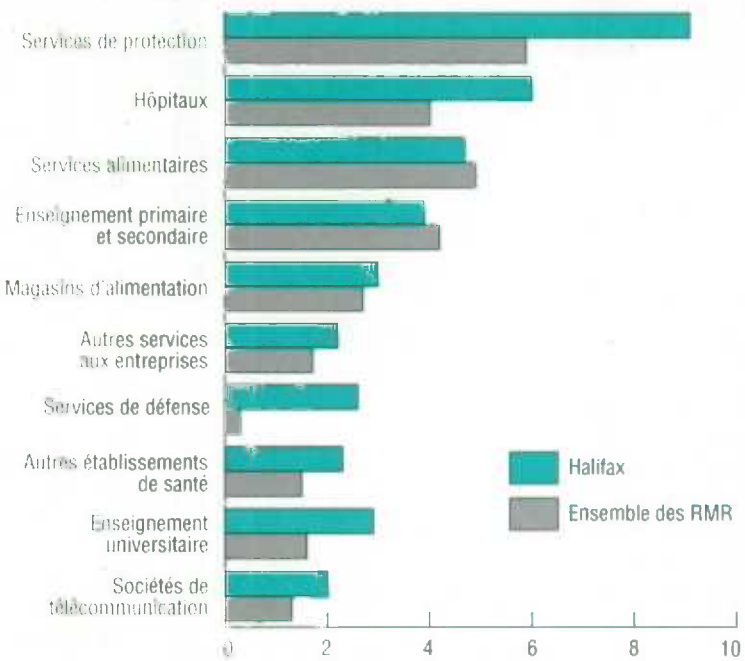

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active de 1995.

Revenu médian total, RMR de Halifax et Canada, 1994

	Revenu médian total	
	Halifax	Canada
Familles époux-épouse	51 300 $	47 800 $
Familles monoparentales	19 100 $	20 500 $
Personnes seules	17 200 $	15 600 $

Source : Statistique Canada, Base de données sur la famille de 1994, Division des données régionales et administratives.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Une collectivité homogène

Compte tenu des antécédents historiques de la RMR de Halifax dans le domaine de l'immigration, il n'est pas surprenant de constater que 71 % des résidents de Halifax qui ont indiqué une origine ethnique unique dans le cadre du Recensement de 1991 ont dit être d'ascendance britannique. Les Français (9 %) et les Noirs (4 %) viennent loin aux deuxième et troisième rangs. Halifax est unique dans la région de l'Atlantique du fait qu'elle compte une population noire importante. Dans l'ensemble du Canada, une proportion beaucoup plus petite des personnes ayant déclaré une origine ethnique unique ont indiqué être d'ascendance noire (1,2 %).

Presque tous les résidents de la RMR de Halifax (99 %) n'ont donné qu'une réponse à la question sur la langue maternelle dans le Recensement de 1991. Parmi eux, 93 % ont indiqué l'anglais comme première langue. L'origine britannique des résidents de Halifax se reflète aussi dans leur appartenance religieuse; 50 % de la population indiquant appartenir à des religions protestantes et 38 %, à la religion catholique romaine.

Au cours des dernières années, la RMR de Halifax a reçu une proportion beaucoup plus petite d'immigrants que les autres régions du pays. Selon le Recensement de 1991, la population immigrante de la RMR était inférieure à 7 %, comparativement à une moyenne de 16 % pour le Canada. Le contraste est encore plus grand si l'on compare Halifax avec les autres RMR, par exemple, Toronto (38 %), Vancouver (30 %) et Edmonton (18 %). Parmi le petit nombre d'immigrants recensés à Halifax en 1991, la proportion la plus importante provenait du Royaume-Uni (30 %), d'autres pays européens (24 %) et des États-Unis (17 %).

RMR de Montréal, de 14,9 % de la RMR de St. John's et de 15,0 % de la RMR de Saint John.

Revenus médians supérieurs à la moyenne nationale La main-d'œuvre ayant fait des études supérieures et l'économie étant diversifiée, il n'est pas surprenant de constater que la majorité des familles de la RMR de Halifax comptent deux soutiens. On trouvait à Halifax, toutes proportions gardées, davantage de familles à deux soutiens en 1994 (58 % de l'ensemble des familles époux-épouse) que dans le reste du pays (54 %). En outre, le revenu d'emploi médian des familles à deux soutiens à Halifax était supérieur (54 100 $) à la moyenne nationale (53 300 $).

La proportion de familles monoparentales à Halifax (16 %) est légèrement plus élevée que la moyenne nationale (15 %). Par ailleurs, le revenu total médian des familles monoparentales de Halifax en 1994 était inférieur (19 100 $) à celui des autres familles monoparentales au Canada (20 500 $).

Halifax perd des habitants au profit de l'Ouest, mais attire les Canadiens de l'Atlantique En dépit du faible taux de chômage dans la région, les résidents de Halifax continuent de déménager vers l'Ouest à la recherche de débouchés professionnels. Entre 1992 et 1995, Halifax a connu une perte nette de 3 700 habitants au profit du centre et de l'ouest du Canada, ce qui signifie que plus de gens sont partis de Halifax pour aller s'établir dans ces régions que de personnes sont venues s'installer à Halifax. De ces 3 700 personnes, la proportion la plus importante s'est établie dans la RMR de Vancouver (1 240), puis à Victoria (630), à Toronto (560), en Colombie-Britannique (sauf à Vancouver et à Victoria) (470), à Calgary (400) et à Ottawa–Hull (320).

Ce mouvement vers l'Ouest a été compensé en partie par la tendance soutenue des Canadiens de l'Atlantique à s'installer à Halifax. Au cours de la même période de trois ans, Halifax a enregistré un gain net de 1 820 personnes provenant de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick, dont la majeure partie (1 500) était constituée de personnes provenant de Terre-Neuve.

Halifax au XXIe siècle La jeunesse relative et le niveau de scolarité élevé de la population de Halifax placent cette ville dans une position enviable pour le nouveau millénaire. Les enfants des membres de la génération du baby-boom progresseront en âge et entreront sur le marché du travail et de la consommation juste après le tournant du siècle. Halifax comptera dans sa population des membres plus âgés de la génération du baby-boom, qui économiseront pour leur retraite, ainsi que les enfants de ceux-ci, qui achèteront des maisons et des biens durables. Avec sa population relativement jeune, Halifax fera peut-être face à un moins grand nombre de problèmes liés au vieillissement, par exemple la pression accrue sur les établissements de soins de santé et la diminution du soutien familial disponible.

Alice Peters est analyste pour *Tendances sociales canadiennes*.

L'Indice des prix à la consommation ou comment mesurer l'inflation

par Alice Peters

Il touche presque tous les Canadiens. Pourtant, la majorité des gens ignorent la place importante que l'Indice des prix à la consommation (IPC) occupe dans leur vie. Une variation de l'IPC peut avoir des répercussions sur les conventions collectives, les prestations des programmes sociaux, les ententes de location et les pensions alimentaires pour les enfants. En outre, l'IPC sert souvent à estimer les fluctuations du pouvoir d'achat au Canada. Cet instrument est largement utilisé pour mesurer l'inflation (ou la déflation).

Quel est donc cet indice qui exerce sur nous une si grande influence ? L'Indice des prix à la consommation mesure le taux de variation dans le temps du coût moyen d'un grand panier de biens et de services qu'achètent les consommateurs canadiens. La quantité et la qualité des biens et des services du panier restant les mêmes, la fluctuation du coût dans le temps résulte entièrement d'une modification des prix.

Comment fonctionne l'Indice des prix à la consommation ? *Les biens et les services du panier de l'IPC sont considérés comme des articles de consommation. On doit donc les associer au prix de détail que payerait le consommateur pour se procurer une quantité spécifique de biens ou de services d'une qualité déterminée. Il n'est pas question de faire une distinction entre les produits de luxe et les nécessités, et rien n'est omis pour des raisons morales ou sociales. Les articles exclus de l'IPC le sont parce qu'il est difficile, voire impossible, d'associer un prix à une quantité donnée de l'article. Ainsi, si les aliments sont quantifiables, on ne peut en dire autant de l'assurance-vie. C'est pourquoi l'impôt, les dons aux œuvres de bienfaisance, les cotisations aux régimes de pension ainsi que l'épargne et les placements des consommateurs ne font pas partie de l'IPC.*

On se renseigne périodiquement sur les habitudes de consommation des ménages canadiens au moyen d'enquêtes sur les dépenses des familles. Des ménages sélectionnés au hasard sont priés d'indiquer en détail les aliments qu'ils achètent au cours d'une période de deux semaines, ainsi que les biens et les services qu'ils se sont procurés durant l'année civile précédente. Chaque article est pondéré afin que la fluctuation du prix d'un article ne représentant qu'une fraction du budget du ménage n'ait pas une incidence exagérée sur l'indice. Une hausse de 5 % du prix du lait, par exemple, aura beaucoup

plus d'impact sur le budget moyen des consommateurs qu'une augmentation de 5 % du prix du thé, les gens achetant habituellement plus de lait que de thé.

La composition du panier de l'IPC est examinée et mise à jour à intervalles réguliers afin d'en garder la pertinence. On remplace aussi les facteurs de pondération (ou poids) existants par ceux des enquêtes les plus récentes sur les dépenses des familles. Les poids actuels reposent sur les dépenses des familles de 1992 et ont été appliqués à l'IPC en janvier 1995. On calcule l'indice des prix pour chaque élément du panier tous les mois. Il existe un IPC détaillé pour le Canada, les 10 provinces, la ville de Whitehorse, au Yukon, et celle de Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest. On possède aussi des renseignements partiels sur 16 villes du Canada.

Panier de 1992 utilisé dans l'IPC TSC

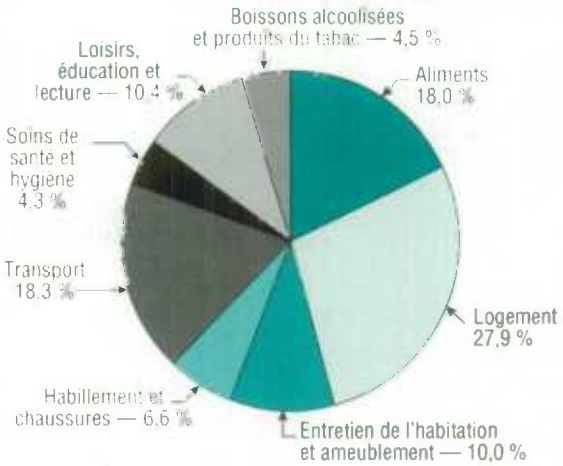

Source : Statistique Canada, *Votre guide de l'utilisation de l'Indice des prix à la consommation*, produit nº 62-557-XPB au catalogue.

Déchiffrer l'IPC Pour décrire la fluctuation des prix et la suivre dans le temps, on calcule l'indice en comparant une année de référence aux autres années. L'indice de l'année de référence est toujours 100. Pour l'instant, l'IPC utilise 1986 comme année de référence. En 1996, l'IPC était de 135,6, ce qui signifie qu'en 1996, les prix à la consommation étaient de 35,6 % plus élevés qu'en 1986. Le prix des services a généralement plus augmenté (43,8 %) que le prix des biens (28,9 %) entre 1986 et 1996.

Addition de l'IPC à la trousse des tendances sociales On recourt fréquemment à l'IPC pour rajuster le revenu, le salaire et divers paiements afin que la fluctuation des prix n'érode pas le pouvoir d'achat. Certains programmes sociaux, notamment le Régime de pensions du Canada, la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti, comprennent des facteurs de correction qui tiennent entièrement ou partiellement compte des variations de l'IPC. C'est ce qu'on appelle l'indexation pour l'inflation. Quelques conventions collectives comportent une clause d'indemnité de vie chère en vertu de laquelle salaires et traitements sont associés d'une manière quelconque à l'IPC. Dans beaucoup d'autres dispositions financières, on se guide sur l'IPC pour établir les paiements appropriés. C'est notamment le cas des ententes de location et des pensions alimentaires pour les enfants.

IPC des provinces et des villes En 1996, l'Indice des prix à la consommation variait entre 138,5 en Colombie-Britannique et au Manitoba et 129,5 à Terre-Neuve. On calcule aussi l'IPC dans 18 régions urbaines. Avec un IPC de 139,1 en 1996, c'est Vancouver qui a connu la plus forte hausse des prix de 1986 à 1996, comparativement aux autres villes. L'Indice des prix à la consommation des provinces et des villes n'indique pas dans quelle province ou dans quelle ville les prix à la consommation sont les plus élevés ou les plus bas. Certains prix, notamment ceux du logement, sont très difficiles à comparer, car les marchés immobilier et locatif fluctuent considérablement d'une province et d'une ville à l'autre. Les IPC provinciaux et urbains indiquent simplement que la fluctuation de l'Indice des prix à la consommation a été plus importante ou plus faible dans certaines provinces ou villes depuis la période à l'étude.

Beaucoup de prix ont augmenté depuis 1986... TSC

Frais de scolarité	240,5
Train, autobus et autres moyens de transport interurbains	199,8
Permis de conduire	194,6
Frais de stationnement	188,6
Assurance automobile	188,1
Réseaux urbains d'autobus et de métro	183,5
Journaux	183,0
Divertissement (sauf la télévision par câble)	180,6
Eau	172,9
Installations et services de loisirs	171,1
Télévision par câble (y compris télévision à péage)	166,9
Taxes foncières	165,7
Frais de garderie	163,0

... mais quelques-uns ont baissé

Services de téléphone	99,4
Matériel et services de divertissement à domicile	96,9
Laitue	83,9

Source : Statistique Canada, Indice des prix à la consommation, 1996.

Comparaison des prix entre deux endroits — indices interurbains Il est néanmoins possible d'effectuer une comparaison restreinte des prix entre deux villes. Les indices interurbains des prix au détail

La plupart des prix de détail sont plus élevés à Vancouver et à St. John's

TSC

Indice interurbain illustrant l'écart des prix de détail, octobre 1995

	Aliments	Entretien de l'habitation et ameublement	Transport	Soins de santé et hygiène	Loisirs, éducation et lecture	Boissons alcoolisées et produits du tabac
St. John's	109	107	106	100	106	131
Charlottetown	106	101	95	104	103	104
Halifax	99	108	96	104	104	103
Saint John	103	98	95	104	102	104
Montréal	96	98	99	104	100	92
Ottawa	103	104	96	105	103	95
Toronto	101	103	102	101	103	96
Winnipeg	102	95	88	96	94	104
Regina	105	99	89	93	95	110
Edmonton	95	91	91	98	94	105
Vancouver	110	103	112	99	104	120
% du panier de l'IPC	12,6	10,4	17,2	4,4	10,2	5,5

Source : Statistique Canada, *L'Indice des prix à la consommation*, produit nº 62-001-XPB au catalogue.

comparent le prix de groupes de produits et de services de consommation à une moyenne combinée, dans une région urbaine précise. Pour cet index, la moyenne urbaine combinée est égale à 100. Selon l'indice d'octobre 1995, les aliments coûtaient plus cher à Vancouver (indice interurbain de 110) que dans les 10 autres villes servant de point de comparaison.

Quelques idées préconçues sur l'IPC

On croit souvent que l'Indice des prix à la consommation est la seule façon de mesurer la rapidité avec laquelle les prix changent. Cependant, l'IPC ne reflète que ce qu'éprouvent les Canadiens qui se procurent des biens et des services de consommation. Il ne s'agit que d'une des nombreuses mesures de la fluctuation des prix qui existent. Statistique Canada publie diverses mesures de la variation des prix à des fins variées, notamment des indices des prix pour les produits industriels, les matières brutes, les logements neufs et les produits agricoles.

L'IPC n'est pas non plus un indice du coût de la vie, même si on le croit parfois. Un indice du coût de la vie mesurerait les fluctuations de prix que connaissent les consommateurs à un niveau de vie constant. Quand les prix changent, le consommateur peut choisir d'autres produits. Un indice du coût de la vie devrait tenir compte des effets de cette substitution. L'IPC suppose un ensemble de produits et de services fixe, un panier pour lequel les proportions restent les mêmes, sauf lors des mises à jour périodiques.

Indice annuel moyen des prix à la consommation de 1996 (1986 = 100)

TSC

Villes		Provinces	
Vancouver	139,1	Colombie-Britannique	138,5
Regina	139,0	Manitoba	138,5
Winnipeg	138,6	Saskatchewan	138,3
Toronto	137,5	Ontario	136,6
Victoria	137,4	Alberta	135,6
Saskatoon	137,1	Île-du-Prince-Édouard	133,5
Ottawa	136,9	Québec	133,1
Calgary	135,6	Nouvelle-Écosse	132,5
Thunder Bay	135,4	Nouveau-Brunswick	131,2
Edmonton	135,2	Terre-Neuve	129,5
Yellowknife	134,7		
Montréal	133,7		
Charlottetown–Summerside	133,4		
Québec	133,0		
Halifax	132,6		
Whitehorse	132,3		
Saint John	131,3		
St. John's	129,5		

Source : Statistique Canada, *L'Indice des prix à la consommation*, produit nº 62-001-XPB au catalogue.

• Les statistiques sont publiées mensuellement dans *L'Indice des prix à la consommation*, Statistique Canada, produit nº 62-001-XPB au catalogue, et trimestriellement dans *Prix à la consommation et indices des prix*, Statistique Canada,

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Comment calculer en dollars constants

On recourt habituellement à l'IPC pour supprimer les effets de l'inflation quand il faut comparer des valeurs monétaires dans le temps. Les valeurs ainsi corrigées sont dites «en dollars constants». Si on ne mesurait pas d'une façon quelconque la fluctuation des prix d'une période à l'autre, il serait difficile de faire des comparaisons financières utiles dans le temps.

Voici comment l'IPC permet d'exprimer les valeurs actuelles en dollars constants de 1986.

	(1)	(2)	(3)
	Dépenses en dollars courants	Indice d'ensemble des prix à la consommation (1986 = 100)	Dépenses en dollars constants de 1986
1985	20 000	96,0	20 833
1990	25 000	119,5	20 921
1995	30 000	133,5	22 472

Les chiffres de la colonne (1) incluent les effets de la fluctuation des prix. Pour obtenir les dépenses en dollars constants de 1986, on divise le chiffre de cette colonne par l'indice correspondant de la colonne (2), qui a 1986 pour année de référence, et on multiplie le résultat par 100 (indice de l'année de référence). La colonne (3) indique les dépenses des trois années, après suppression des effets attribuables à la modification des prix.

Comment on calcule les taux de variation Il est possible de calculer dans quelle mesure les prix ont fluctué entre deux périodes quelconques, par exemple, entre un mois donné et le mois précédent ou entre une année précise et l'année antérieure. Il suffit de diviser l'indice le plus récent par l'indice le plus ancien et de multiplier le résultat par 100 %, puis de soustraire 100 %. Le taux de variation de l'indice annuel moyen entre 1995 et 1996 serait donc le suivant :

(135,6/133,5 x 100 %) – 100 % = 1,6 %

En d'autres mots, les prix ont augmenté de 1,6 % en moyenne, au Canada, entre 1995 et 1996.

Taux de variation annuel de l'IPC en pourcentage, 1915 à 1996

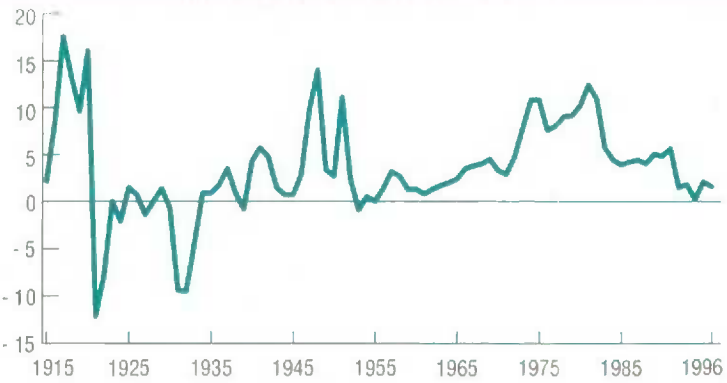

Source : Statistique Canada, *Votre guide de l'utilisation de l'Indice des prix à la consommation*, produit nº 62-557-XPB au catalogue.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Que se passe-t-il quand la qualité change ?

L'Indice des prix à la consommation a pour objectif de mesurer les variations entièrement attribuables aux prix. C'est pourquoi la quantité et la qualité des biens et des services qui le composent doivent rester les mêmes. Dans la réalité cependant, la qualité des produits évolue constamment, car de nouveaux modèles et de nouvelles variétés remplacent sans cesse les anciens.

Les hausses de prix qui résultent de l'amélioration de la qualité d'un produit ne sont pas traitées de la même façon qu'une modification totalement attribuable aux prix. On recourt à une technique courante de rajustement pour déterminer quelle particularité est à l'origine d'une modification de la qualité. Si, par exemple, toutes les automobiles neuves sont offertes avec la climatisation, le prix de cette option sera intégré à celui de l'automobile. Pour comparer le prix des anciens modèles à celui des nouveaux, il faut d'abord les mettre sur un pied d'égalité. On ajoutera donc la valeur estimative du système de climatisation au prix de l'ancien modèle. Cela fait, on pourra comparer les prix des deux véhicules, puisqu'ils comprendront le coût de la climatisation.

produit nº 62-010-XPB au catalogue. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter *Votre guide de l'utilisation de l'Indice des prix à la consommation*, Statistique Canada, produit nº 62-557-XPB au catalogue.

Alice Peters est analyste pour *Tendances sociales canadiennes*.

L'Annuaire du Canada 1997

L'outil indispensable pour mettre vos données en contexte

La publication que vous consultez à l'instant vous instruit sur un secteur particulier de l'activité canadienne. Mais êtes-vous bien au fait des tendances qui se dessinent dans d'autres domaines et de leur incidence sur vos activités? Pour mieux comprendre l'ensemble des enjeux canadiens, consultez l'***Annuaire du Canada 1997*** et l'***Annuaire du Canada 1997 sur CD-ROM***. Cet outil indispensable vous fournira le contenu d'ordre général qui vous permettra de situer vos connaissances particulières dans un contexte global.

Voici enfin...

... le livre!

- Plus de 300 tableaux, diagrammes et graphiques diffusant les plus récentes données socioéconomiques
- Reliure rigide durable
- Index détaillé
- Plus de 100 photos proposant une captivante randonnée visuelle dans tout le pays
- 80 articles de fonds et encadrés fascinants sur des aspects distinctifs du Canada

L'Annuaire du Canada 1997
(n° 11-402-XPF97001 au catalogue)
(frais d'envoi et de manutention de 4,95 $ et taxes en sus)

54,95 $ (au Canada)

... le CD-ROM!

- Windows[MD] et Macintosh[MC] sur le même disque
- Une puissante fonction de recherche, des menus faciles à utiliser, des liens en hypertexte
- Le logiciel GBook[MC] pour exploiter à fond l'***Annuaire***
- 75 vidéoclips mis en valeur par des bandes sonores
- Les versions française et anglaise comprises sur le même disque

L'Annuaire du Canada 1997 sur CD-ROM
(n° 11-402-XCB97001 au catalogue)
(frais d'envoi et de manutention de 4,95 $ et taxes en sus)

74,95 $ (au Canada)

S'appuyant sur une tradition réputée pour jeter un regard vers l'avenir, le très beau livre ainsi que le tout nouveau CD-ROM rendent compte des réalités, de la vivacité et du caractère immédiat des dimensions sociales, économiques, historiques et culturelles du Canada d'aujourd'hui. Il s'agit réellement de la source de référence par excellence!

Que ce soit sur papier ou à l'écran, l'***Annuaire du Canada 1997*** demeure un atout important pour mettre vos données en contexte... à un prix concurrentiel!

Pour plus de renseignements sur ce produit canadien unique, visitez notre site Web www.statcan.ca.

COMMANDEZ DÈS AUJOURD'HUI

en composant les numéros sans frais **1-800-267-6677 (téléphone)** ou **1-800-889-9734 (télécopieur)** ou encore en écrivant à Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, Gestion de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) Canada K1A 0T6. Vous pouvez aussi commander sur Internet **order@statcan.ca**

Convaincre les fumeurs

par Wayne J. Millar

La cigarette crée une dépendance

Bien qu'on assiste depuis une vingtaine d'années au Canada à une diminution du nombre global de fumeurs, certains d'entre eux opposent toujours une résistance particulière à cesser de fumer ou à limiter leur consommation. On observe les taux de consommation les plus élevés chez les fumeurs dont le niveau de scolarité est relativement faible. En outre, les taux de consommation ne sont pas le seul aspect de la consommation du tabac qui varie en fonction du niveau de scolarité. Ce dernier influe également sur la probabilité qu'un fumeur tente de cesser ou de réduire sa consommation, sur ses motivations et sur ses sources d'information concernant le tabagisme.

Fumer peut vous tuer

La consommation de cigarettes est l'une des causes de maladie et de décès les plus fréquentes et les plus faciles à éviter. Aussi, les facteurs qui exercent une influence sur les taux de consommation doivent-ils être pris en considération dans l'élaboration des programmes de santé publique et la répartition des fonds alloués aux soins de santé. Le niveau de scolarité est l'un de ces facteurs, et il est relié à une vaste gamme d'attitudes et de comportements à l'égard du tabac.

STATISTIQUE CANADA – N° 11-008-XPF AU CATALOGUE

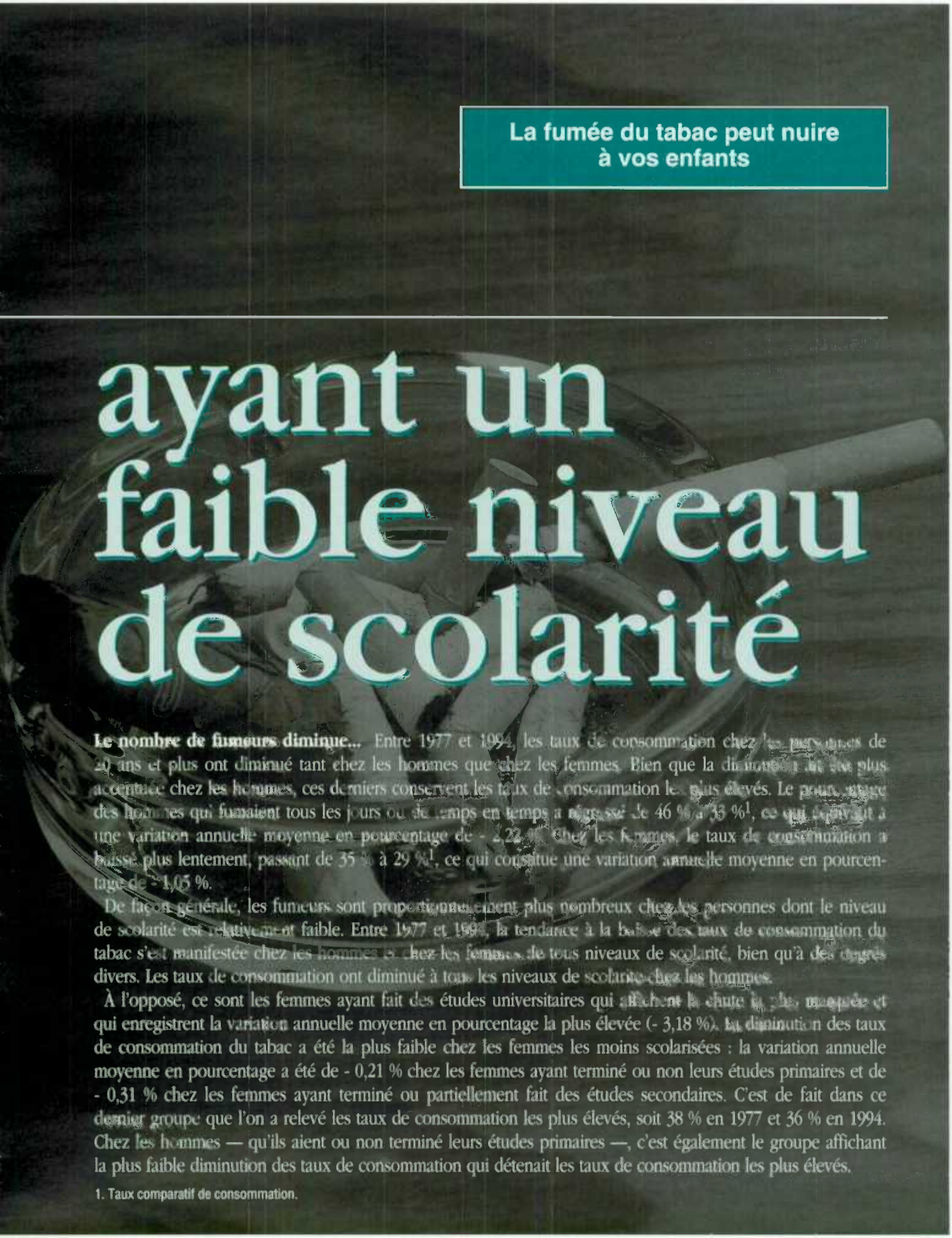

La fumée du tabac peut nuire à vos enfants

ayant un faible niveau de scolarité

Le nombre de fumeurs diminue... Entre 1977 et 1994, les taux de consommation chez les personnes de 20 ans et plus ont diminué tant chez les hommes que chez les femmes. Bien que la diminution ait été plus accentuée chez les hommes, ces derniers conservent les taux de consommation les plus élevés. Le pourcentage des hommes qui fumaient tous les jours ou de temps en temps a régressé de 46 % à 33 %[1], ce qui équivaut à une variation annuelle moyenne en pourcentage de - 2,22 %. Chez les femmes, le taux de consommation a baissé plus lentement, passant de 35 % à 29 %[1], ce qui constitue une variation annuelle moyenne en pourcentage de - 1,05 %.

De façon générale, les fumeurs sont proportionnellement plus nombreux chez les personnes dont le niveau de scolarité est relativement faible. Entre 1977 et 1994, la tendance à la baisse des taux de consommation du tabac s'est manifestée chez les hommes et chez les femmes de tous niveaux de scolarité, bien qu'à des degrés divers. Les taux de consommation ont diminué à tous les niveaux de scolarité chez les hommes.

À l'opposé, ce sont les femmes ayant fait des études universitaires qui affichent la chute la plus marquée et qui enregistrent la variation annuelle moyenne en pourcentage la plus élevée (- 3,18 %). La diminution des taux de consommation du tabac a été la plus faible chez les femmes les moins scolarisées : la variation annuelle moyenne en pourcentage a été de - 0,21 % chez les femmes ayant terminé ou non leurs études primaires et de - 0,31 % chez les femmes ayant terminé ou partiellement fait des études secondaires. C'est de fait dans ce dernier groupe que l'on a relevé les taux de consommation les plus élevés, soit 38 % en 1977 et 36 % en 1994. Chez les hommes — qu'ils aient ou non terminé leurs études primaires —, c'est également le groupe affichant la plus faible diminution des taux de consommation qui détenait les taux de consommation les plus élevés.

1. Taux comparatif de consommation.

Depuis le milieu des années 70, les taux de consommation du tabac ont baissé plus rapidement chez les fumeurs ayant un niveau de scolarité relativement élevé, et l'écart s'est ainsi creusé entre les fumeurs dont le niveau de scolarité est élevé et ceux dont le niveau est faible. Entre 1977 et 1994, la différence entre les taux de consommation les plus élevés et les taux de consommation les moins élevés chez les hommes est passée de 26 à 29 points de pourcentage, tandis qu'elle a doublé chez les femmes passant de 11 à 22 points de pourcentage. Le phénomène n'est pas unique au Canada, et l'on a constaté que l'écart entre les fumeurs dont le niveau de scolarité est élevé et ceux dont le niveau est faible s'est aussi accentué aux États-Unis[2].

... et les fumeurs repentis contribuent à la baisse Deux phénomènes peuvent entraîner une baisse des taux de consommation de tabac : le fait de ne pas commencer à fumer et le fait de cesser de fumer. Depuis 1977, le déclin des taux de consommation a été en majeure partie attribuable aux fumeurs qui ont cessé de fumer. Au Canada, sur l'ensemble des fumeurs de 20 ans et plus, près de la moitié avaient cessé de fumer en 1994. Le pourcentage était plus important chez les fumeurs possédant un niveau de scolarité relativement élevé, ce qui explique le déclin plus rapide des taux de consommation dans ce groupe. Les fumeurs qui n'avaient pas dépassé des études secondaires, les femmes en particulier, se sont révélés les plus récalcitrants. Chez les personnes qui avaient une expérience de fumeur, seulement 36 % des femmes et 43 % des hommes ayant terminé ou non leurs études primaires avaient cessé de fumer en 1994, alors que chez les détenteurs d'un diplôme universitaire, le pourcentage était de 66 % pour les femmes et de 64 % pour les hommes.

Variation annuelle moyenne en pourcentage des taux de consommation du tabac selon le sexe et le niveau de scolarité, Canada, 1977 à 1994 TSC

	Taux de consommation 1977	Taux de consommation 1994	Variation annuelle moyenne en pourcentage 1977 à 1994
	%		
Hommes et femmes	40	31	- 1,66
Études primaires terminées ou non	44	37	- 0,70
Études secondaires partielles ou terminées	43	38	- 0,88
Études postsecondaires partielles	37	31	- 1,20
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	36	30	- 1,20
Diplôme universitaire	27	16	- 2,81
Hommes	46	33	- 2,22
Études primaires terminées ou non	54	47	- 0,93
Études secondaires partielles ou terminées	50	40	- 1,47
Études postsecondaires partielles	39	34	- 1,43
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	37	31	- 1,58
Diplôme universitaire	28	18	- 2,48
Femmes	35	29	- 1,05
Études primaires terminées ou non	33	30	- 0,21
Études secondaires partielles ou terminées	38	36	- 0,31
Études postsecondaires partielles	34	29	- 0,73
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	35	29	- 0,97
Diplôme universitaire	27	14	- 3,18

Nota : Les résultats sont fondés sur des taux comparatifs de consommation pour la population âgée de 20 ans et plus.
Source : Voir l'encadré «Origine des données».

Parmi les motivations qui les ont incités à renoncer au tabac, 51 % des hommes et 44 % des femmes ont indiqué la santé comme raison principale. Le coût des cigarettes n'a été cité qu'en second et loin derrière la santé par 13 % des hommes et 12 % des femmes. On n'a pas distingué de schéma défini en fonction du niveau de scolarité en ce qui concerne les raisons invoquées pour cesser de fumer, mais les fumeurs repentis ayant un niveau de scolarité relativement élevé ont été proportionnellement plus nombreux à mentionner les pressions sociales et familiales.

Limiter l'autorisation de fumer diminue la consommation Interdire de fumer ou limiter la permission de fumer dans certaines circonstances ralentit souvent la consommation de cigarettes. Peu de personnes ont déclaré avoir cessé de fumer en raison des interdictions ou des restrictions imposées, mais des recherches ont déjà démontré que l'interdiction de fumer dans le lieu de travail avait entraîné une diminution du nombre de cigarettes consommées quotidiennement[3]. D'après les résultats de l'Enquête nationale sur la santé de la population, le pourcentage des fumeurs confrontés à des restrictions était plus important chez les personnes dont le niveau de scolarité est élevé que chez les personnes dont le niveau est faible, sans doute parce que ces dernières étaient proportionnellement moins nombreuses à se trouver dans des situations où il est interdit de fumer.

Pour 62 % des personnes, tous niveaux de scolarité confondus, ce sont les lieux publics qui font le plus souvent l'objet de restrictions. Le lieu de travail a aussi été mentionné souvent, mais le pourcentage des fumeurs qui exerçaient leur profession dans un lieu où il est interdit de fumer variait selon le niveau de scolarité : 38 % chez les fumeurs ayant terminé ou non leurs études primaires contre 48 % chez les fumeurs détenant un diplôme universitaire. Cette situation peut s'expliquer par

2. J.P. Pierce, M.C. Fiore, T.E. Novotny et autres, «Trends in cigarette smoking in the United States : Educational differences are increasing», *Journal of the American Medical Association*, vol. 261, nº 1, 1989.

3. W.J. Millar, «Évaluation de l'impact des restrictions sur l'usage du tabac dans un milieu de travail gouvernemental», *Revue canadienne de santé publique*, vol. 79, nº 5, septembre-octobre 1988.

le fait que le lieu de travail dépend souvent du niveau de scolarité. Les travailleurs ayant un niveau de scolarité élevé sont proportionnellement plus nombreux à exercer un emploi de col blanc dans un immeuble de bureaux où il est interdit de fumer que les travailleurs des industries comme la construction ou le transport qui peuvent effectuer plusieurs de leurs tâches en plein air.

Les pressions exercées par l'entourage familial et social étaient encore plus étroitement liées au niveau de scolarité. Par exemple, 10 % seulement des fumeurs ayant terminé ou non leurs études primaires ont fait état de restrictions au domicile familial ou chez des amis, alors que ce pourcentage était de 27 % chez les fumeurs détenant un diplôme universitaire. De même, la proportion des fumeurs qui ont mentionné des restrictions dans un moyen de transport était plus élevée chez les personnes ayant fait des études universitaires, probablement en raison de l'interdiction de fumer dans les véhicules privés appartenant à la famille ou aux amis. Cette situation reflète parfaitement la tendance des fumeurs repentis dont le niveau de scolarité était relativement élevé à reconnaître l'importance de l'influence des contextes familial et social sur leur décision d'arrêter de fumer.

Les médias transmettent le message

Les annonces diffusées dans les médias représentent une composante essentielle de la stratégie nationale de lutte contre le tabac. De fait, la plupart des fumeurs avaient été informés des conséquences du tabagisme par le biais des médias. Plus de la moitié des hommes et des femmes qui fumaient ont cité la télévision, la radio et la presse comme principales sources d'information. Le corps médical est la source qui a été ensuite le plus souvent mentionnée.

Les médias représentaient la première source d'information sur le tabac pour les fumeurs en général, mais à des degrés divers selon leur niveau de scolarité. Les fumeurs ayant un faible niveau de scolarité étaient proportionnellement moins nombreux à mentionner les médias. Toutes proportions gardées, ces fumeurs ont aussi indiqué moins souvent les brochures, les livres et les revues. Par ailleurs, les professionnels de la santé occupaient une place prépondérante

COMPLÉMENT D'INFORMATION

TSC

Origine des données

L'Enquête nationale sur la santé de la population est une enquête longitudinale destinée à prendre la mesure de l'état de santé des Canadiens et à en relever les facteurs déterminants. Grâce à un sondage complémentaire à l'enquête — financé par le ministère fédéral de la Santé — on a recueilli des données détaillées sur l'attitude et les comportements des Canadiens à l'égard de la cigarette, entre juin 1994 et juin 1995. Ce sondage, dont l'échantillon comprenait 13 400 répondants (dont 12 010 avaient 20 ans et plus) a enregistré un taux de réponse de 91 %. Les tendances des taux de consommation du tabac sont fondées sur les données des enquêtes menées entre 1977 et 1995[1]. Dans le cadre de ces enquêtes, on a défini le «fumeur» comme une personne consommant des cigarettes quotidiennement ou occasionnellement au moment du sondage.

Méthodes analytiques La présente analyse étudie le rapport entre la consommation de tabac et le niveau de scolarité des fumeurs. Elle est donc axée sur la population âgée de 20 ans et plus, qui a normalement terminé le cycle de l'enseignement scolaire. Parce que la répartition de la population selon l'âge variait considérablement aux différents niveaux de scolarité, on a calculé des taux comparatifs de consommation d'après la population totale du Canada en 1994.

On a déterminé les variations des taux comparatifs annuels de consommation en calculant la variation annuelle moyenne en pourcentage[2] des taux de 1977 à 1994.

1. Enquête sur la population active, sondages complémentaires sur la consommation du tabac (1977, 1979, 1981, 1983 et 1986), Enquête santé Canada (1978-1979), Enquête promotion santé (1985 et 1990), Enquête nationale sur la consommation d'alcool et de drogues (1989), Enquête sociale générale (1991), Enquête nationale sur la santé de la population (1994-1995).

2. La variation annuelle moyenne en pourcentage = $(e^{\beta}-1)100$, où β est la pente d'une régression de taux logarithmiques avec l'année comme variable indépendante.

Les diplômés universitaires étaient proportionnellement plus nombreux à avoir cessé de fumer, 1994-1995

TSC

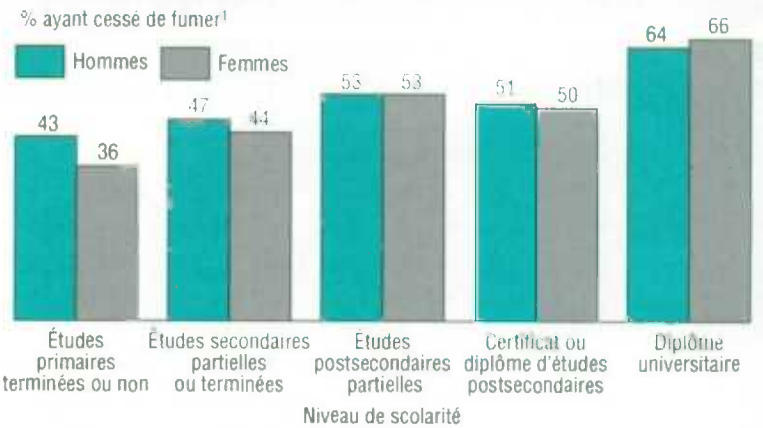

1. Pourcentage de personnes ayant déjà fumé qui ont renoncé au tabac.
Nota : Basé sur la population âgée de 20 ans et plus. Les pourcentages sont normalisés selon l'âge.
Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1994-1995.

dans les sources d'information évoquées par les fumeurs ayant un faible niveau de scolarité, mais l'influence du corps médical était moindre chez les fumeurs dont le niveau de scolarité était élevé.

L'avertissement sur les dangers du tabac imprimé sur les paquets de cigarettes est une source d'information que les fumeurs ne peuvent éviter, et en effet cet avertissement a été évoqué par pratiquement toutes les personnes interrogées. Cependant, le souvenir que les fumeurs en gardent variait selon leur niveau de scolarité. Par exemple, un pourcentage relativement peu élevé de femmes ayant terminé ou non leurs études primaires se souvenaient du message sur la relation entre le tabac et l'espérance de vie (38 %), les maladies du cœur (35 %) ou la grossesse (66 %), alors que les diplômés universitaires des deux sexes en conservaient un souvenir nettement plus précis. Si les messages imprimés sur les paquets de cigarettes étaient généralement mieux retenus par les personnes ayant un niveau de scolarité relativement élevé, le phénomène n'était pas exempt d'exceptions. Ainsi, le niveau de scolarité avait peu d'influence sur le souvenir que les hommes gardaient du message sur la relation entre le tabac et le cancer du poumon ou les maladies du cœur.

Les fumeurs ayant un faible niveau de scolarité étaient proportionnellement moins nombreux à cesser de fumer ou à limiter leur consommation L'Enquête nationale sur la santé de la population montre que les fumeurs tiennent compte des messages antitabac, au moins jusqu'à un certain point. Une proportion importante des fumeurs interrogés (39 % des hommes et 42 % des femmes) avaient tenté de cesser de fumer au cours de l'année précédente, et pratiquement la même proportion fumaient moins que 12 mois auparavant. Toutefois, les fumeurs dont le taux de consommation était le plus élevé, c'est-à-dire les femmes ayant terminé ou partiellement fait des études secondaires, étaient proportionnellement moins nombreux à avoir essayé de cesser de fumer (37 %) ou de limiter leur consommation (38 %). Par contre, ce sont les femmes ayant terminé ou non leurs études primaires, dont le taux de consommation était aussi très élevé, qui étaient proportionnellement les plus nombreuses à avoir essayé de renoncer à la cigarette (53 %) ou de limiter leur consommation (50 %).

Chez les hommes, ce sont les fumeurs ayant terminé ou non leurs études primaires, dont le taux de consommation était aussi le plus élevé, qui étaient proportionnellement moins nombreux à avoir essayé de cesser de fumer (33 %). Mais ces fumeurs étaient aussi proportionnellement les plus nombreux à avoir limité leur consommation (55 %).

Conclusion La tendance à ne pas fumer a touché les hommes et les femmes à tous les niveaux de scolarité, mais de façon différente. Ce sont les fumeurs ayant un faible niveau de scolarité, les femmes en particulier, qui opposent encore le plus de résistance, mais les résultats de l'Enquête nationale sur la santé de la population montrent qu'un nombre substantiel de ces fumeurs se sont efforcés de cesser de fumer ou de réduire leur consommation au cours de l'année précédente. Pour ces fumeurs, la cigarette est peut-être une habitude particulièrement difficile à perdre, parce qu'ils sont moins souvent confrontés à un milieu qui limite ou interdit la possibilité de fumer.

Ce sont les conséquences pour la santé qui ont été le plus souvent citées comme facteurs influant sur la décision d'arrêter de fumer. Toutefois, les fumeurs les plus difficiles à convaincre étaient aussi proportionnellement moins nombreux à se souvenir des avertissements imprimés sur les paquets de cigarettes concernant les effets du tabac sur les maladies du cœur, l'espérance de vie et les risques pour l'enfant lorsque la mère fume pendant la grossesse.

La radio, la télévision et la presse ont été citées par les fumeurs de tous les niveaux de scolarité comme la première des sources d'information sur les effets du tabac, bien qu'à un degré moindre pour les fumeurs ayant un faible niveau de scolarité. Ces derniers sont aussi moins nombreux à obtenir de l'information par le biais de brochures, de revues ou de livres, mais se montrent plus réceptifs aux avis des professionnels de la santé que les fumeurs ayant un niveau de scolarité élevé. Peu de fumeurs repentis ont déclaré avoir cessé de fumer à cause de l'avis de leur médecin, mais la plupart d'entre eux consultaient un médecin régulièrement, et le corps médical a donc eu l'occasion d'exercer

Les sources d'information sur le tabac et ses conséquences, 1994-1995 TSC

Sources d'information	Tous les niveaux de scolarité	Études primaires terminées ou non	Études secondaires partielles ou terminées	Études post-secondaires partielles	Certificat ou diplôme d'études post-secondaires	Diplôme universitaire
			%			
Télévision, radio, presse écrite	57	55	55	59	59	68
Professionnels de la santé	32	43	33	33	28	26
Brochures, revues, livres	32	30	30	32	36	45
Famille	16	15	16	16	14	15
Amis	10	6	11	10	9	10

Nota : Les répondants pouvaient indiquer plus d'une source d'information.
Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1994-1995.

une influence sur leur décision. Plus de 80 % des fumeurs interrogés avaient consulté un médecin pour une raison ou une autre au cours de l'année précédente.

La consommation de tabac a été touchée par les restrictions imposées aux fumeurs dans certaines circonstances. Les taux de consommation élevés chez les fumeurs ayant un niveau de scolarité relativement faible pouvaient être associés aux milieux familial, social et professionnel de ces fumeurs, où la consommation de tabac était rarement décourageée ou interdite. De même, les faibles taux de consommation relevés chez les fumeurs ayant un niveau de scolarité élevé pouvaient être attribués aux limitations imposées par leur entourage.

Les femmes ayant terminé ou non leurs études primaires étaient proportionnellement plus nombreuses à avoir essayé de cesser de fumer au cours de l'année précédente, 1994-1995 TSC

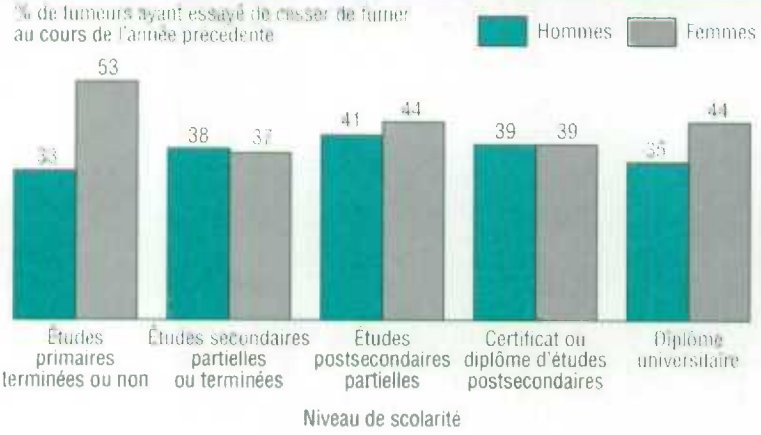

Nota : Basé sur la population âgée de 20 ans et plus. Les pourcentages sont normalisés selon l'âge.
Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1994-1995.

Les fumeurs ayant terminé ou non leurs études primaires étaient proportionnellement plus nombreux à avoir diminué leur consommation au cours de l'année précédente, 1994-1995 TSC

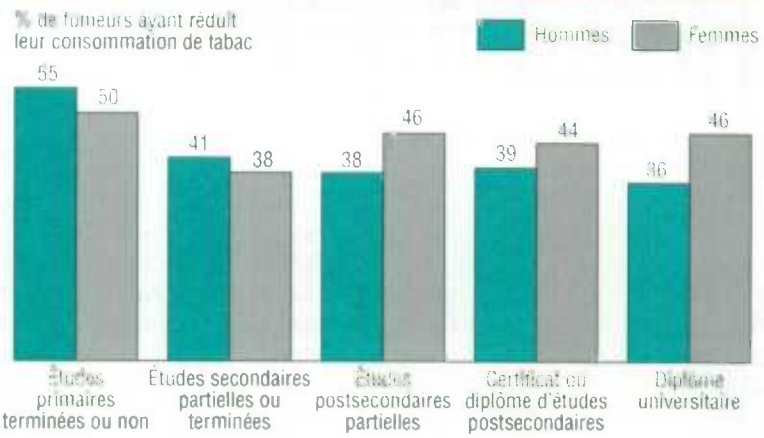

Nota : Basé sur la population âgée de 20 ans et plus. Les pourcentages sont normalisés selon l'âge.
Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1994-1995.

Les taux de réussite chez les fumeurs qui tentent de renoncer au tabac variaient aussi selon le niveau de scolarité et étaient reliés aux restrictions imposées.

Les données les plus récentes révèlent des variations dans la diminution des taux de consommation du tabac qui sont liées au sexe et au niveau de scolarité. Les sources d'information sur le tabac et ses conséquences, la fréquentation d'un environnement imposant des restrictions et la sensibilisation aux messages imprimés sur les paquets de cigarettes varient selon le sexe et le niveau de scolarité des fumeurs. Dans la promotion de la santé, ces variations devraient être prises en considération pour élaborer et mettre en œuvre des programmes efficaces qui aideront les fumeurs à perdre leur accoutumance. Ces variations indiquent aussi qu'il faudra sans doute trouver des approches nouvelles afin d'atteindre les fumeurs ayant un faible niveau de scolarité.

Bien entendu, le tableau que l'on vient de brosser est incomplet. À 20 ans, la plupart des personnes qui deviendront des fumeurs ont déjà commencé à fumer. La majorité des mesures antitabac s'adressent aux jeunes gens, qu'elles s'efforcent d'empêcher de commencer à fumer. L'étude du comportement des jeunes de moins de 20 ans, en particulier les études longitudinales rendues possibles par l'Enquête nationale sur la santé de la population, permettront sans doute de jeter une lumière nouvelle sur les processus à la base de l'initiation et du renoncement au tabac.

• Le présent article est adapté de l'étude «Comment rejoindre les fumeurs de faible niveau de scolarité», *Rapports sur la santé*, Statistique Canada, produit nº 82-003-XPB au catalogue, automne 1996.

• Sur les habitudes des jeunes gens à l'égard du tabac, voir «Le tabagisme chez les jeunes au Canada», *Tendances sociales canadiennes*, hiver 1996.

Wayne J. Millar est analyste principal à la Division des statistiques sur la santé de Statistique Canada.

TSC

La démence chez les personnes âgées

par Mary Anne Burke, Joan Lindsay, Ian McDowell et Gerry Hill

Le vieillissement de la population du Canada a mis en évidence le groupe des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et d'autres formes de démence. La démence, un syndrome clinique qui se caractérise par une forte diminution des capacités cognitives et émotives, nuit aux activités quotidiennes et à la qualité de vie. Selon la récente Étude sur la santé et le vieillissement au Canada, le nombre de personnes âgées souffrant de démence devrait plus que tripler d'ici 2031.

L'augmentation du nombre de personnes âgées souffrant de démence entraînera des coûts sociaux publics et privés élevés, imputables à la nature des soins qui seront requis[1]. Comme la démence est une maladie du vieillissement, cette maladie augmentera de façon disproportionnée chez les femmes, puisqu'il y a davantage de femmes que d'hommes âgés. En outre, les femmes assument une part beaucoup plus grande que les hommes de la tâche que représentent les soins requis par les personnes atteintes de démence. Les Canadiens seront donc de plus en plus appelés à trouver des solutions équitables, rentables et viables pour s'occuper des personnes souffrant de démence.

Prévalence de la démence La prévalence de la démence augmente considérablement avec l'âge. Selon l'Étude sur la santé et le vieillissement au Canada (ESVC) de 1991, 8 % des Canadiens et Canadiennes de plus de 64 ans souffraient d'une forme quelconque de démence, ce pourcentage étant réparti comme suit : 2,4 % parmi les personnes de 65 à 74 ans, 11 % des personnes de 65 à 74 ans et 35 % des plus de 84 ans. Un plus grand nombre de femmes que

d'hommes souffrent de démence : en 1991, 68 % des personnes de plus de 64 ans atteintes de démence étaient des femmes. Bien que cette différence puisse être attribuable en partie à la plus grande longévité des femmes, ce n'est pas là le seul facteur en cause. Les taux par âge indiquent également que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à souffrir de démence.

La maladie d'Alzheimer est la forme de démence la plus répandue; elle représentait en effet 64 % de tous les cas de démence en 1991. La démence vasculaire représentait pour sa part 19 % des cas, les autres formes de démence étant responsables des 17 % restants. Alors que les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes à souffrir de la maladie d'Alzheimer, on a observé la relation inverse dans le cas de la démence vasculaire. Parmi les femmes de 64 ans et plus atteintes de démence en 1991, 69 % souffraient de la maladie d'Alzheimer et 14 %, de démence vasculaire; chez les hommes du même âge également atteints de démence, 53 % souffraient de la maladie d'Alzheimer et 30 %, de démence vasculaire.

Pratiques actuelles en matière de soins Les personnes souffrant de démence sont assez uniformément réparties entre les personnes vivant en établissement et celles vivant en collectivité avec l'aide de fournisseurs de soins à titre non officiel et habituellement non rémunérés. En 1991, 51 % des 252 600 Canadiens et Canadiennes âgés atteints de démence vivaient en établissement — une forme relativement coûteuse de soins. La prestation de soins dans la collectivité est tributaire de la disponibilité d'un fournisseur de soins à titre non officiel. Bien que les filles et, dans une moindre mesure, les fils puissent être disponibles pour s'occuper de leurs parents atteints de démence, prendre soin des membres de leur famille a tendance à occasionner des conflits. En général, ce sont les femmes âgées qui s'occupent de leur mari malade, jusqu'à ce que celui-ci décède ou qu'elles-mêmes ne soient plus capables d'en

1. T. Ostbye et E. Crosse, «Net economic costs of dementia in Canada», *Journal de l'Association médicale canadienne*, vol. 151, 1994, p. 1457-1464.

La démence augmente avec l'âge et est plus fréquente chez les femmes TSC

Groupe d'âge	Taux par âge		
	Vivant en collectivité	Vivant en établissement	Total
	(pour 1 000)		
65 à 74 ans			
Hommes	10	437	19
Femmes	20	406	28
Les deux sexes	16	419	24
75 à 84 ans			
Hommes	71	536	104
Femmes	68	532	116
Les deux sexes	69	533	111
85 ans et plus			
Hommes	173	618	287
Femmes	180	673	371
Les deux sexes	178	660	345
Total			
Hommes	39	555	69
Femmes	45	572	86
Les deux sexes	42	569	80

Source : «Canadian Study of Health and Aging : Study methods and prevalence of dementia» — Réimpression autorisée par l'éditeur, *Le journal de l'Association médicale canadienne*, vol. 150, nº 6, 1994, p. 906.

Selon les projections, la prévalence de la démence va tripler au cours des 35 prochaines années TSC

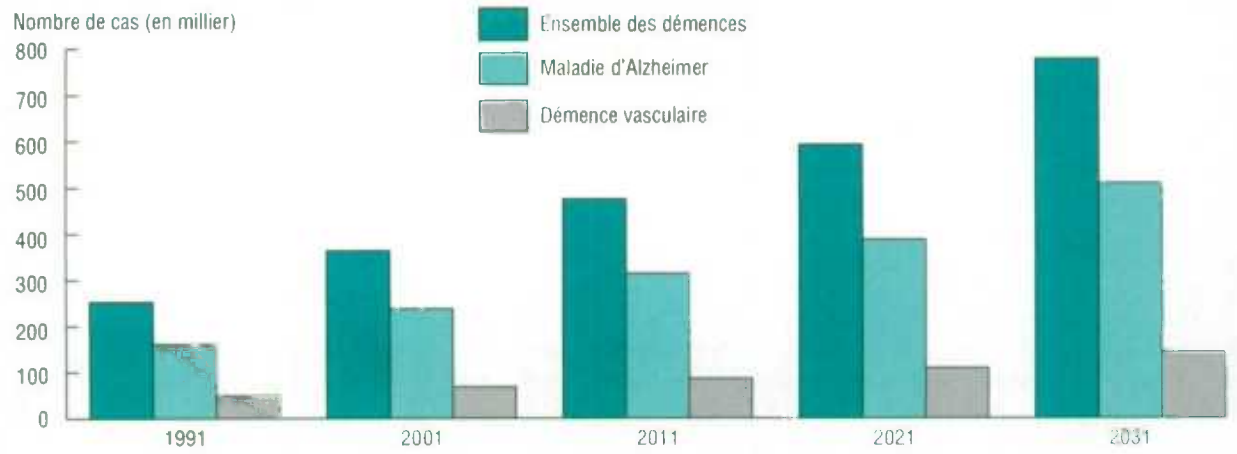

Source : «Canadian Study of Health and Aging : Study methods and prevalence of dementia» — Réimpression autorisée par l'éditeur, *Le journal de l'Association médicale canadienne*, vol. 150, nº 6, 1994, p. 906.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

TSC

Sources des données et définitions

L'Étude sur la santé et le vieillissement au Canada (ESVC) est une initiative conjointe du Département d'épidémiologie et de médecine communautaire, de l'Université d'Ottawa et du Laboratoire de lutte contre la maladie, du gouvernement fédéral. Le groupe de travail de l'ESVC a mené une étude auprès des personnes âgées dans 18 centres répartis dans l'ensemble du Canada, à l'exclusion du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest, des réserves indiennes et des bases militaires. La première phase de l'étude s'est déroulée de février 1991 à mai 1992. Un échantillon représentatif de personnes âgées de 65 ans et plus a été choisi au hasard : 9 008 vivant en collectivité et 1 255 résidant en établissement. Les taux de participation ont été de 72 % chez les personnes vivant en collectivité et de 82 % parmi les personnes résidant en établissement.

Un des objectifs premiers de l'étude était de déterminer la prévalence de la démence dans ces deux groupes. Les répondants vivant en collectivité ont été interviewés à domicile et on leur a fait subir un simple test psychométrique visant à déceler la présence possible de démence. Ceux qui ont échoué le test, de même que tous les résidents en établissement, ont été soumis à un examen normalisé, à l'issue duquel les participants ont été classés dans l'une des quatre catégories suivantes : facultés cognitives normales, maladie d'Alzheimer, démence vasculaire ou autres types de démence.

La démence est un syndrome clinique, caractérisé par une perte graduelle des fonctions cognitives, en particulier de la mémoire, et qui mène à une incapacité de fonctionner physiquement et socialement. Le syndrome est associé à un grand nombre de maladies du cerveau, dont les plus fréquentes, chez les personnes âgées, sont la maladie d'Alzheimer et la démence vasculaire. Parmi d'autres causes moins fréquentes de démence, nous retrouvons des maladies génétiques (p. ex. la chorée de Huntington), infectieuses (p. ex. maladie de Creutzfeldt-Jacob) et dégénératives (comme la maladie de Parkinson).

Maladie d'Alzheimer — La maladie d'Alzheimer est une maladie dégénérative primaire du cerveau, caractérisée par une perte progressive de la mémoire qui touche d'abord la mémoire à court terme. La diminution des fonctions cognitives est progressive. Dans les cas graves, les patients ont une incapacité extrême nécessitant dans bien des cas des soins 24 heures sur 24. La maladie d'Alzheimer peut se manifester avant l'âge de 65 ans, mais sa prévalence chez les personnes plus jeunes est trop faible pour pouvoir être mesurée. La prévalence de la maladie d'Alzheimer augmente de façon exponentielle avec l'âge.

Les conclusions de l'ESVC de 1991 confirment un certain nombre de facteurs de risque précédemment mis en cause pour la maladie d'Alzheimer : antécédents familiaux de démence, antécédents de traumatisme crânien, âge et faible niveau de scolarité — ce dernier facteur pouvant être un indicateur d'autres facteurs socio-économiques influant sur les risques de maladie d'Alzheimer, par exemple, une mauvaise alimentation. Un faible lien a aussi été établi avec une exposition à l'aluminium, mais les preuves à ce sujet ne sont pas claires et devront faire l'objet d'autres recherches. L'ESVC a également établi, pour la première fois, un lien entre la maladie d'Alzheimer et l'exposition professionnelle aux colles, aux pesticides et aux engrais, lien qu'on devra également étudier plus à fond. La prise d'anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) a été définie comme un facteur de prévention qui mériterait d'être examiné plus en profondeur[1].

La démence vasculaire est une maladie évolutive irréversible, provoquée habituellement par l'artériosclérose des artères cérébrales. Elle évolue par étapes et se caractérise par des régressions soudaines causées par la détérioration du tissu cérébral sous l'effet de maladies sous-jacentes. Ces périodes de régression sont suivies de périodes de stabilité.

1. Groupe de travail de l'Étude sur la santé et le vieillissement au Canada (ESVC), 1994, «The Canadian Study of Health and Aging: Risk Factors for Alzheimer's disease in Canada». *Neurology*, novembre 1994.

prendre soin à cause de la détérioration de leur propre état de santé. Comme les femmes ont tendance à vivre plus longtemps que leur époux, elles se retrouvent plus souvent seules, sans personne dans la collectivité pour les aider. Elles doivent alors être placées en établissement. En 1991, 54 % des femmes atteintes de démence résidaient en établissement, comparativement à 44 % des hommes. Les femmes restent également plus longtemps en établissement; toujours en 1991, les femmes souffrant de démence pouvaient s'attendre à passer en moyenne 1,4 an en établissement, comparativement à seulement 0,6 an pour les hommes[2].

Les femmes doivent en outre assumer une part disproportionnée du fardeau des soins non officiels, en prenant soin de leur époux ou de leurs parents malades. Les coûts des soins fournis par les femmes ne sont pas quantifiés, mais ils sont potentiellement considérables.

Les pressions s'accentuent en vue de l'élaboration de nouveaux modèles de soins Trois enjeux font en sorte qu'il devient capital de planifier consciencieusement l'élaboration de nouveaux modèles de soins. Premièrement, l'augmentation du nombre de personnes âgées souffrant de démence viendra accroître la demande de soins en établissement et, partant, les coûts qui s'y rattachent. En 1993-1994, les personnes âgées occupaient 75 % des lits et représentaient 64 % des dépenses des établissements de soins pour bénéficiaires internes au Canada. Les coûts n'ont cessé d'augmenter dans ces établissements, atteignant 94 $ par jour-résident en 1993-1994, les soins directs (soins infirmiers, services thérapeutiques et médicaments, à l'exclusion des repas et des frais administratifs) s'élevant à 46 $ par jour-résident[3].

Deuxièmement, le transfert des responsabilités dans le domaine des soins de santé requiert l'adoption de nouveaux modèles de soins. Au cours de la dernière décennie, par exemple, la charge de travail des hôpitaux a connu une évolution constante, caractérisée par une baisse des soins aux malades hospitalisés au profit des soins

2. G. Hill, W. Forbes, J.-M. Berthelot, J. Lindsay et I. McDowell, «Démence chez les personnes âgées». *Rapports sur la santé*, produit nº 82-003-XPB au catalogue, automne 1996.

3. Statistique Canada, *Établissements de soins spéciaux pour bénéficiaires internes*, 1993-1994, produit nº 83-237 au catalogue, 1996.

ambulatoires. Le nombre de consultations externes a ainsi augmenté de 13 % entre 1986-1987 et 1992-1993, alors que le nombre de lits d'hôpitaux a chuté de 14 % durant la même période[4]. Pour tous les patients, à l'exception de ceux qui nécessitent des soins aigus, la responsabilité des soins continus est transférée de plus en plus aux fournisseurs de soins à titre non officiel. On pourrait assister à un mouvement similaire en faveur d'un transfert des responsabilités des soins en établissement de longue durée. En Ontario, par exemple, le gouvernement provincial a l'intention de transférer aux municipalités la responsabilité des soins de longue durée.

Troisièmement, de récentes enquêtes sur l'emploi du temps révèlent que les femmes manquent déjà considérablement de temps, en cherchant à concilier leurs diverses obligations rémunérées et non rémunérées. La réduction du nombre de femmes capables et désireuses de prodiguer des soins intensifs à titre non officiel à un nombre croissant de personnes souffrant de démence aura pour effet d'accroître encore davantage la demande de soins coûteux en établissement, au moment même où des pressions s'accentuent en faveur d'une désinstitutionnalisation.

Cependant, peu importe ce que l'avenir nous réserve, les collectivités devront trouver des moyens de répartir le lourd fardeau que représente la prestation de soins aux personnes atteintes de démence.

Conclusion Selon les projections actuelles, le nombre de personnes âgées atteintes de démence au Canada — dont bon nombre seront des femmes — triplera d'ici 2031. Il n'est pas encore possible de calculer les coûts sociaux et financiers qu'occasionnera la prise en charge d'un groupe aussi important de personnes malades. De nouvelles études, qui donnent à croire que l'hormonothérapie substitutive pourrait retarder la démence et améliorer la mémoire et la concentration des personnes atteintes, offrent certains espoirs[5], de même que d'autres recherches actuellement en cours[6]. Des stratégies axées sur une meilleure compréhension des facteurs de risque et sur l'élaboration de stratégies de prévention pourraient améliorer la qualité de vie et réduire le nombre de Canadiens atteints de démence. Il se pourrait que la solution à cette question et les enjeux qui s'y rattachent résident dans la considération de la démence, non plus comme un problème de santé particulier, mais comme un problème de santé communautaire.

4. Statistique Canada, *La statistique annuelle des hôpitaux*, 1992-1993, produit nº 83-242 au catalogue et *Indicateurs des hôpitaux*, produit nº 83-246 au catalogue,1996.

5. Veterans Affairs Puget Sound Health Care System, Tacoma, Washington. Chercheur principal : Sanjay Asthana.

6. Groupe de travail de l'Étude sur la santé et le vieillissement au Canada, 1994.

Mary Anne Burke était analyste pour *Tendances sociales canadiennes*, **Gerry Hill** est analyste à la Division des études sociales et économiques de Statistique Canada, **Ian McDowell** est un analyste qui travaille au Département d'épidémiologie et de médecine communautaire de l'Université d'Ottawa et **Joan Lindsay** est analyste au Bureau du cancer, Laboratoire de lutte contre la maladie.

TSC

VOUS DÉSIREZ DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR STATISTIQUE CANADA ?

Communiquez avec notre
SERVICE NATIONAL DE RENSEIGNEMENTS au 1-800-263-1136

Pour commander des publications :
SERVICE NATIONAL DE COMMANDES : 1-800-267-6677
INTERNET : order@statcan.ca

SERVICE NATIONAL ATS :
1-800-363-7629

Statistique Canada met à votre disposition ses neuf centres de consultation régionaux :

Terre-Neuve et Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard
Halifax (N.-É.) : (902) 426-5331
Télécopieur : (902) 426-9538

Québec
Montréal (QC) : (514) 283-5725
Télécopieur : (514) 283-9350

Ontario
Toronto (Ont.) : (416) 973-6586
Télécopieur : (416) 973-7475

Manitoba
Winnipeg (Man.) : (204) 983-4020
Télécopieur : (204) 983-7543

Saskatchewan
Regina (Sask.) : (306) 780-5405
Télécopieur : (306) 780-5403

Alberta et Territoires du Nord-Ouest
Edmonton (Alb.) : (403) 495-3027
Télécopieur : (403) 495-5318

Sud de l'Alberta
Calgary (Alb.) : (403) 292-6717
Télécopieur : (403) 292-4958

Colombie-Britannique et Yukon
Vancouver (C.-B.) : (604) 666-3691
Télécopieur : (604) 666-4863

Région de la capitale nationale
(613) 951-8116
Télécopieur : (613) 951-0581

Normes de service au public
Afin de maintenir la qualité du service au public, Statistique Canada observe des normes établies en matière de produits et de services statistiques, de diffusion d'information statistique, de services à recouvrement des coûts et de services aux répondants. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

INFORMATION

Vous déménagez ?

N'oubliez pas de nous le faire savoir. Vous n'avez qu'à remplir et à nous retourner le bon d'abonnement se trouvant dans le présent numéro. S'il n'y est plus, veuillez faire parvenir les renseignements nécessaires (nom de l'abonné, ancienne adresse, nouvelle adresse, numéro de téléphone et numéro de référence du client) à :

Division des opérations et de l'intégration
Gestion de la circulation
Statistique Canada
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.

BUREAU DE POSTE

NOUVEAUTÉS CONCERNANT LE RECENSEMENT

Petit guide des produits et des services du Recensement de 1996

D'un bout à l'autre du Canada, les personnes qui ont répondu au questionnaire du recensement de la population le 14 mai 1996 ont apporté leur contribution à la base de données qui demeure l'une des sources les plus généreuses de renseignements économiques et sociaux. Ces données pourront commencer à être diffusées au cours des prochains mois. Elles doivent d'abord être organisées d'une manière significative et facilement accessible aux utilisateurs afin que leur valeur soit maximisée. C'est dans un tel objectif que Statistique Canada propose pour le Recensement de 1996 plusieurs nouveaux produits et services.

Les innovations de 1996

Les renseignements recueillis en 1996 sont plus nombreux : Pour la première fois, les résultats du recensement qui seront publiés comprendront les activités ménagères non rémunérées, le lieu du travail au niveau de toutes les divisions géographiques, le moyen de transport utilisé pour se rendre au travail et l'appartenance à un groupe de population (minorité visible).

Les données régionales seront disponibles plus rapidement : Les données du recensement pour les petites divisions géographiques seront disponibles beaucoup plus tôt que les années précédentes. Des données sur les profils des régions seront publiées au niveau de la collectivité (divisions et subdivisions de recensement) le jour même de la parution. Les données pour les divisions plus petites (secteur de recensement, secteur de dénombrement et région de tri d'acheminement) seront publiées au cours du mois suivant la date de parution initiale.

Beaucoup plus de données seront disponibles sur support informatique : Dans le secteur privé comme au gouvernement, les utilisateurs demandent de plus en plus souvent les résultats du recensement sur support informatique afin de pouvoir les consulter par micro-ordinateur. Les bibliothécaires eux-mêmes, qui opposaient une certaine résistance par crainte de manquer du soutien nécessaire à la transition entre produits imprimés et produits informatisés, manifestent aujourd'hui leur préférence pour la souplesse sans cesse accrue des produits informatiques. Aussi, certains produits essentiels continueront à être imprimés, mais les données du recensement seront de plus en plus souvent diffusées sur CD-ROM ou sur disquette. Les produits informatiques seront présentés dans un environnement Windows et accompagnés d'un logiciel de mise en tableaux pour faciliter l'exploitation des données. Et, pour la première fois, les utilisateurs trouveront gratuitement des renseignements sur les biens publics (avec matériel de référence et tableaux) sur le site Internet de Statistique Canada : www.statcan.ca.

Les produits de la géographie ont été perfectionnés : La qualité de beaucoup de cartes du recensement a été améliorée, et la série de cartes des circonscriptions électorales fédérales a été remise en circulation. GéoRéf, l'outil électronique qui tourne sur Windows et permet aux clients de faire des recherches par liens entre les différents niveaux géographiques, a aussi été perfectionné à la suite de l'addition de listes de référence des secteurs de dénombrement.

Les tableaux seront disponibles selon le code postal : La gamme des produits courants comprendra les tableaux récapitulatifs et les profils de secteurs pour les régions de tri d'acheminement, qui correspondent aux trois premiers caractères du code postal. Les données pour les six caractères du code postal complet pourront faire l'objet d'une demande spéciale sous réserve de certaines contraintes de confidentialité.

Les tarifs ont été révisés : La tarification des produits du recensement a été révisée et beaucoup de tarifs ont baissé, en particulier les prix des produits géographiques.

La gamme des produits et des services du Recensement de 1996

Grâce à ces innovations et à d'autres améliorations, les produits et les services du Recensement de 1996 constituent une gamme complète qui est répartie en cinq catégories principales : références, géographie, données courantes, produits analytiques et données personnalisées. Chaque catégorie est accompagnée de la documentation et des outils géographiques nécessaires pour faciliter l'utilisation des données.

❑ Les produits de référence

Le matériel de référence que les utilisateurs des données du recensement consultent le plus fréquemment sont le *Catalogue du recensement*, le *Dictionnaire du recensement*, *Le recensement en bref* et divers rapports techniques. Les produits géographiques de référence conçus pour localiser, comprendre et exploiter facilement les produits et les services du recensement permettront de cerner aussi précisément que possible les régions géographiques demandées par le client.

❑ Les produits de la géographie

Les produits géographiques numérisés constituent des bases de données pour les clients qui utilisent des systèmes d'information géographique (SIG) ou d'autres logiciels de cartographie. Les cartes et le matériel de référence sont aussi disponibles sous forme imprimée.

❑ Les produits de données standard

Les produits de données standard combinent les variables du recensement de différentes manières qui répondent généralement aux besoins des utilisateurs. Pour le Recensement de 1996, six gammes de produits ont été prévues :

- Chiffres de population et des logements
- Série «Le pays»
- Profils des secteurs de recensement
- Tableaux sommaires de base
- Série «Dimension»
- Fichier de microdonnées à grande diffusion

Certains des tableaux de la série «Le pays» seront disponibles gratuitement sur Internet.

❑ Les produits analytiques

Les spécialistes de Statistique Canada continueront à publier des études et des rapports analytiques innovateurs avec les résultats du recensement dans les principaux périodiques de Statistique Canada et dans *Tendances sociales canadiennes*.

❑ Les produits et les services personnalisés

Les produits personnalisés du recensement sont conçus pour répondre aux besoins particuliers des utilisateurs. Des tableaux croisés et des profils semi-personnalisés peuvent être produits selon les spécifications des utilisateurs qui demandent un contenu, un format, une région géographique ou une présentation déterminés. Des tableaux peuvent être réalisés à partir des données du Recensement de 1971 jusqu'au Recensement de 1996 et dans la base de données intégrales ou la base de données-échantillons. Les produits personnalisés peuvent être livrés imprimés ou sur support informatique lisible à partir de DOS ou de Windows. Les travaux sont effectués contre recouvrement des coûts par les clients qui en font la demande, et ils sont offerts à tous les centres régionaux de consultation de Statistique Canada.

Trouver les données qui vous intéressent

Il n'a jamais été plus facile de se procurer les données du Recensement de 1996. Chacun des centres de consultation régionaux de Statistique Canada dispose de la collection des publications et des documents de référence, qui peuvent être consultés ou achetés sur place, ainsi que de disquettes pour micro-ordinateur, de CD-ROM, de cartes et d'autres produits. Chaque centre offre aussi une gamme étendue de services, notamment la préparation de données personnalisées, des présentations, des ateliers, des conférences et des services de consultation.

Beaucoup de bibliothèques au Canada reçoivent régulièrement tous les produits de Statistique Canada sur différents supports, ainsi que les données du recensement. Les ouvrages sur le recensement se trouvent aussi en librairie chez les dépositaires des publications du gouvernement du Canada.

La plus récente des voies d'accès à la masse des renseignements statistiques sur la société, les entreprises et l'économie du Canada, y compris les résultats du recensement, est l'adresse Internet de Statistique Canada : www.statcan.ca. Certains des résultats du recensement sont déjà disponibles sur le site très convivial de Statistique Canada, qui comprend un instrument de recherche et où il est facile de naviguer. Les clients trouveront aussi sur le site de Statistique Canada l'*Avant-goût des produits et services du Recensement de 1996*, avec les derniers détails sur tous les produits du recensement, leurs prix et comment les commander.

BIENTÔT TOUS...

LES RÉSULTATS DU RECENSEMENT DE 1996

Certains résultats du dénombrement national de 1996 ont déjà commencé à être diffusés, mais ce n'est qu'un début. Le calendrier pour la diffusion des variables du recensement (les domaines selon lesquels les données sont regroupées) est maintenant établi :

AVRIL 1997
Chiffres de population et des logements

OCTOBRE 1997
Âge et sexe[1]
État matrimonial/union libre
Familles (1re partie : type et structure)

NOVEMBRE 1997
Immigration et citoyenneté

DÉCEMBRE 1997
Langue maternelle
Langue parlée à la maison
Langues officielles et non officielles

JANVIER 1998
Autochtones

FÉVRIER 1998
Origine ethnique
Groupe de population (minorités visibles)

MARS 1998
Activité sur le marché du travail
Profession et industrie
Activités non rémunérées à la maison
Lieu de travail
Moyen de transport pour se rendre au travail

AVRIL 1998
Scolarité
Mobilité et migration

MAI 1998
Sources de revenu
Revenu des familles et des ménages

JUIN 1998
Familles (2e partie : données socioéconomiques)
Logements privés occupés
Coûts d'habitation

Le jour même de la parution, des extraits de la Série nationale seront diffusés dans *Le Quotidien*. Certaines données apparaîtront aussi sur le site Internet de Statistique Canada. Pour toutes les variables, des renseignements seront publiés aux niveaux du Canada, des provinces et des territoires, et pour certaines variables au niveau des régions métropolitaines de recensement. Et, pour la première fois, des données de profils de secteur aux niveaux des divisions et des subdivisions de recensement seront aussi publiées pour certaines variables le jour même de la parution. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus proche.

1. Les données intégrales par sexe et par âge seront disponibles sur demande au début juillet 1997.

CARNET DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Suggestions relatives à l'utilisation de Tendances sociales canadiennes *en classe*

Plan de leçon pour l'article «L'Indice des prix à la consommation ou comment mesurer l'inflation».

Objectifs

- Faire comprendre aux élèves comment les changements de prix touchent leur pouvoir d'achat.
- Sensibiliser les élèves aux stratégies qui existent pour contrer les changements de prix, par exemple la modification des modèles de consommation ou l'obtention d'allocations plus élevées.

Méthode

1. Demander aux élèves d'examiner les prix dans le tableau de droite et d'indiquer si le coût des repas à l'école et des loisirs ont augmenté ou diminué. Demander aux élèves quels sont les renseignements additionnels nécessaires pour déterminer comment les changements de prix influeront sur leur pouvoir d'achat.

Article	1994	1995	1996
	$	$	$
Sandwich	1,75	2,00	2,05
Lait	0,75	0,75	0,90
Pomme	0,50	0,60	0,65
Croustilles	0,60	0,75	0,80
Billets pour une activité sportive	4,00	4,50	5,50
Billets pour une autre activité	4,50	5,00	5,75
Disque compact	18,00	17,10	15,00

2. Les élèves devront déterminer la quantité de chaque article qu'ils achètent chaque semaine. Ils pourront alors calculer quelles auraient été leurs dépenses en 1994, 1995 et 1996. Un exemple est fourni à droite pour 1994. Les mêmes calculs pour 1995 et 1996 donnent lieu à des dépenses de 29,26 $ en 1995 et de 31,26 $ en 1996.

Article	Quantité par semaine	Prix moyen	Dépenses totales par semaine
		$	$
Sandwich	5,0	1,75	8,75
Lait	5,0	0,75	3,75
Pomme	2,5	0,50	1,25
Croustilles	2,5	0,60	1,50
Billets pour une activité sportive	1,0	4,00	4,00
Billets pour une autre activité	0,5	4,50	2,25
Disque compact	0,3	18,00	5,40
Total			26,90

3. Pour convertir ces totaux en fonction des indices des prix, les élèves doivent se servir de 1994 comme année de référence. Les prix de l'année de référence servent de base pour la comparaison avec d'autres années. L'indice de l'année de base est établi à 100. Pour le calculer, diviser les dépenses en 1995 et 1996 par les dépenses de l'année de base, puis multiplier les réponses par 100.

   Réponse : Pour 1995, l'indice de l'étudiant est de 108,8 (29,26/26,90 x 100); pour 1996, il est de 116,2 (31,26/26,90 x 100). Dans cet exemple, pour acheter les mêmes choses en 1996 qu'en 1994, les élèves auraient dû débourser 16,2 % de plus. Les élèves devraient alors pouvoir constater que les augmentations de prix ont réduit leur pouvoir d'achat.

4. Demander aux élèves quelles seraient les stratégies qu'ils pourraient adopter pour contrer l'augmentation des prix. Les élèves peuvent suggérer de modifier leurs modèles de consommation, d'acheter des produits moins chers, d'obtenir une augmentation d'allocation ou de travailler à temps partiel.

Autres ressources utiles

- Des indices des prix à la consommation se trouvent dans les matrices de CANSIM 7440 à 7454 et 7463 à 7478, disponibles sur le CD-ROM E-STAT de Statistique Canada.
- *Votre guide d'utilisation de l'Indice des prix à la consommation*, Statistique Canada, produit nº 62-557-XPB au catalogue.

Partagez vos idées !

Y a-t-il des leçons s'inspirant de TSC que vous aimeriez partager avec d'autres enseignants ? Faites part de vos idées ou de vos commentaires à Joel Yan, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6. Télécopieur : (613) 951-4513. Internet : yanjoel@statcan.ca.

Nota : Vous pouvez photocopier le «Carnet du personnel enseignant» **et l'article** «L'Indice des prix à la consommation ou comment mesurer l'inflation» **pour les utiliser en classe.**

INDICATEURS SOCIAUX

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
POPULATION								
Canada, 1er juillet (en milliers)	27 379,3	27 790,6	28 120,1	28 542,2	28 947,0	29 255,6 R	29 615,3 R	29 963,6 PP
Croissance annuelle (%)	1,8	1,5	1,2	1,5	1,4	1,1 R	1,2	1,2
Immigration[1]	178 152	202 979	219 250	241 810	265 405	234 457 F	215 470 R	208 791 PP
Émigration[1]	40 395	39 760	43 692	45 633	43 993	44 807	45 949	47 230 PP
FAMILLE								
Taux de natalité (pour 1 000 habitants)	15,0	15,3	14,3	14,0	13,4	13,2	12,9	12,5
Taux de nuptialité (pour 1 000 habitants)	7,0	6,8	6,1	5,8	5,5	5,5	5,4	5,3
Taux de divorce (pour 1 000 habitants)	3,0	2,8	2,7	2,8	2,7	2,7	2,6	•
Nombre de familles touchées par le chômage (en milliers)	808	879	1 096	1 184	1 198	1 130	1 044	•
POPULATION ACTIVE								
Niveau total de l'emploi (en milliers)	13 086	13 165	12 916	12 842	13 015	13 292	13 506	13 676
— secteur des biens (en milliers)	3 928	3 809	3 582	3 457	3 448	3 545	3 653	3 681
— secteur des services (en milliers)	9 158	9 356	9 334	9 385	9 567	9 746	9 852	9 995
Nombre total de chômeurs (en milliers)	1 065	1 164	1 492	1 640	1 649	1 541	1 422	1 469
Taux de chômage (%)	7,5	8,1	10,4	11,3	11,2	10,4	9,5	9,7
Emploi à temps partiel (%)	15,0	15,3	16,3	16,7	17,2	17,0	16,6	18,9
Taux d'activité des femmes (%)	58,3	58,7	58,5	58,0	57,9	57,6	57,4	57,6
Taux de syndicalisation (en % du nombre de salariés)	34,1	34,7	35,1	34,9	34,3	–	–	–
REVENU								
Revenu familial médian	43 995	45 618	46 389	47 199	46 717	48 091	48 079	•
Pourcentage des familles à faible revenu (base de 1992)	11,1	12,3	13,0	13,5	14,6	13,5	14,2	•
Gains tirés d'un emploi à temps plein par les femmes en pourcentage de ceux tirés d'un emploi à temps plein par les hommes	66,0	67,7	69,6	71,9	72,2	69,8	73,1	•
ÉDUCATION								
Effectifs du primaire et du secondaire (en milliers)	5 075,3	5 141,0	5 218,2	5 284,2	5 347,4 P	5 402,4 P	5 465,5 E	5 511,0 E
Effectifs à temps plein du postsecondaire (en milliers)	831,8	856,6	903,1	931,0	951,1 P	964,7 E	961,2 E	961,2 E
Nombre de doctorats décernés	2 573	2 673	2 947	3 136	3 356	3 552	3 621 E	3 532 E
Dépenses publiques en matière d'éducation — en % du PIB	5,5	5,8	6,3	6,4	6,2	5,9	5,7	•
SANTÉ								
Pourcentage des décès attribuables aux maladies cardiovasculaires — hommes	39,1	37,3	37,1	37,1	37,0	36,3	36,0	•
— femmes	42,6	41,2	41,0	40,7	40,2	39,7 R	39,3	•
Pourcentage des décès attribuables au cancer — hommes	27,2	27,8	28,1	28,4 R	27,9	28,3	30,3	29,3 E
— femmes	26,4	26,8	27,0	27,3	26,9	27,0	27,3	27,9 E
Dépenses publiques en matière de santé — en % du PIB	5,9	6,2	6,7	6,8	6,7	6,2	6,1	•
JUSTICE								
Taux de criminalité (pour 100 000 habitants)								
— crimes de violence	908	970	1 056	1 077 R	1 072	1 038 R	995	•
— crimes contre la propriété	5 271	5 593	6 141	5 868 R	5 524 R	5 212 R	5 235 R	•
— homicides	2,4	2,4	2,7	2,6	2,2	2,0	2,0	•
ADMINISTRATION PUBLIQUE								
Dépenses au chapitre des programmes sociaux[2] (en millions de dollars de 1995)	175 372,4 R	183 505,7 R	190 745,5 R	207 245,8 R	214 317,3 R	215 567,4	208 494,6	•
— en % des dépenses totales	56,1 R	56,0 R	56,8 R	58,5 R	60,0 R	60,1	58,3	•
— en % du PIB	23,0 R	24,5 R	26,7 R	28,8 R	29,4 R	28,2	26,9	•
Nombre de prestataires d'assurance-chômage (en milliers)	3 025,2	3 261,0	3 663,0	3 658,0	3 415,5	3 086,2	2 910,0	•
Nombre de prestataires de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti[m] (en milliers)	2 919,4	3 005,8	3 098,5	3 180,5	3 264,1	3 340,8	3 420,0	3 500,2
Nombre de bénéficiaires du Régime d'assistance publique du Canada[m] (en milliers)	1 856,1	1 930,1	2 282,2	2 723,0	2 975,0	3 100,2	3 070,9	•
INDICATEURS ÉCONOMIQUES								
PIB (dollars de 1986) — variation annuelle en %	+ 2,4	- 0,2	- 1,8	+ 0,8	+ 2,2	+ 4,1	+ 2,3	+ 1,5
Taux d'inflation annuel (%)	5,0	4,8	5,6	1,5	1,8	0,2	2,1	1,6
Nombre de mises en chantier dans les régions urbaines	183 323	150 620	130 094	140 126	129 988	127 346	89 526	101 804

– données non disponibles • données non encore disponibles P données provisoires E estimations m chiffres de mars IR estimations intercensitaires corrigées PD estimations postcensitaires définitives PP estimations postcensitaires provisoires PR estimations postcensitaires mises à jour R données mises à jour F données définitives

1. Pour l'année se terminant le 30 juin.
2. Comprend : protection de la personne et de la propriété, santé, services sociaux, éducation, loisirs et culture.

Augmentation du nombre de cas de cancer du sein par suite du vieillissement de la population

Le nombre de nouveaux cas de cancer du sein a plus que doublé entre 1969 et 1996, passant de 6 900 à environ 18 600. Toutefois, le taux comparatif du cancer du sein a augmenté beaucoup moins rapidement, passant de 78 à 107 pour 100 000 femmes. Cela laisse supposer que le vieillissement de la population est largement responsable de l'augmentation du nombre de cas. (Le vieillissement est l'un des plus importants facteurs de risque en ce qui a trait au cancer du sein.) Parallèlement, même si les taux d'incidence ont augmenté, les taux de mortalité sont demeurés relativement stables, à environ 30 à 32 pour 100 000 jusqu'en 1990. Dans les années 90, les taux ont commencé à diminuer, atteignant 29 pour 100 000 en 1993, soit le taux le plus bas depuis 1950.

Rapports sur la santé, automne 1996,
Statistique Canada, produit nº 82-003-XPB au catalogue.

En 1996, la croissance de l'emploi a presque doublé celle de 1995

L'emploi a augmenté de 189 000 en 1996, ce qui représente une hausse par rapport aux 99 000 emplois enregistrés en 1995. Les gains chez les femmes adultes (110 000) ont dépassé ceux des hommes adultes (99 000). Toutefois, tous les gains réalisés par les hommes ont pris la forme d'emplois à temps plein, tandis que les deux tiers de ceux réalisés par les femmes ont pris la forme d'emplois à temps partiel. Le nombre d'emplois détenus par les 15 à 24 ans a diminué de 20 000 au cours de l'année. La croissance de l'emploi n'a pas été uniforme partout au pays, le Québec et les provinces de l'Atlantique ayant enregistré des pertes, tandis que l'Ontario et les provinces de l'Ouest ont noté des gains.

L'emploi et le revenu en perspective, printemps 1997,
Statistique Canada, produit nº 75-001-XPF au catalogue.

L'écart quant à l'espérance de vie se rétrécit entre les hommes et les femmes

L'espérance de vie à la naissance, un indicateur clé de l'état de santé de la population, a augmenté légèrement en 1995 pour atteindre de nouveaux sommets, tant pour les hommes que pour les femmes. Cette année-là, l'espérance de vie était de 81,3 ans pour les femmes et de 75,3 ans pour les hommes. Cet écart de 6,0 ans entre les hommes et les femmes est le plus faible jamais enregistré. L'écart entre les hommes et les femmes avait en fait atteint un sommet en 1978, année pendant laquelle les femmes avaient une espérance de vie de 7,5 ans supérieure à celle des hommes.

Naissances et décès, 1995,
Statistique Canada, produit nº 84-210-XPB au catalogue.

Téléphones cellulaires

Près de 1 Canadien sur 10 (2,6 millions) était abonné à un service de téléphone cellulaire à la fin de 1995, ce qui représente une hausse de 39 % par rapport à l'année précédente. Malgré l'augmentation rapide du nombre d'abonnés, toutefois, les bénéfices nets après impôt des fournisseurs ont été en baisse par rapport à l'année précédente. Ils ont constitué 3,8 % des recettes (87,6 millions de dollars) en 1995, comparativement à 5,3 % (94,9 millions de dollars) en 1994.

Communications, vol. 26, nº 3,
Statistique Canada, produit nº 56-001-XPB au catalogue.

Le harcèlement criminel prend diverses formes selon que l'on est un homme ou une femme

Des dispositions législatives visant à lutter contre le harcèlement criminel ont été adoptées pour la première fois en 1993. Un échantillon de rapports de police recueillis en 1994 et 1995 montre que 80 % des victimes de harcèlement criminel étaient des femmes et que 88 % des agresseurs étaient des hommes. Beaucoup plus que la moitié des femmes victimes (58 %) avaient été harcelées par leur conjoint ou ex-conjoint et le quart (24 %), par une connaissance. Par contre, les hommes étaient plus susceptibles d'être harcelés par une connaissance (46 %) et seulement rarement (13 %) par une ex-conjointe. Pour le quart de tous les incidents, l'agresseur a été identifié, mais n'a pas fait l'objet d'accusations. Cela a été davantage le fait des victimes harcelées par un collègue de travail et des hommes harcelés par leur ex-conjointe.

Juristat, vol. 16, nº 12,
Statistique Canada, produit nº 85-002-XPF au catalogue.

Stabilité du revenu familial en 1995

Le revenu familial moyen en 1995 était de 55 247 $, soit à peu près le même que l'année précédente, après correction en fonction de l'inflation. La stabilité du revenu familial moyen global masque des changements au sein des familles dans divers quintiles, le revenu moyen des familles dans le quintile inférieur étant le seul à ne pas avoir changé[1]. Les revenus des familles des deux quintiles supérieurs ont augmenté, les placements et d'autres revenus (provenant principalement de pensions et de rentes privées) ayant connu une hausse entre 1994 et 1995. Les familles des quintiles du milieu ont vu leur revenu diminuer par suite d'une baisse de rémunération. Le revenu familial a atteint un sommet en 1989 (58 024 $ en dollars constants de 1995).

Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1995,
Statistique Canada, produit nº 13-207-XPB au catalogue.

1. Les familles sont divisées en cinq groupes de taille égale désignés sous le nom de quintiles. Les 20 % des familles ayant les revenus les plus faibles sont dans le quintile inférieur, et les 20 % ayant les revenus les plus élevés, dans le quintile supérieur.

Revenu familial moyen en dollars constants de 1995 TSC

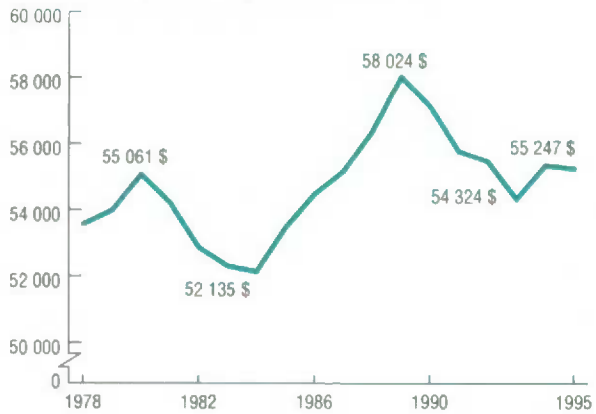

Source : Statistique Canada, produit nº 13-207-XPB au catalogue.

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA
1010351851

Les guides du recensement de 1996

Les produits de référence du recensement de 1996 vous aident à tirer le maximum des données du recensement

Le recensement de 1996 en bref
offre un aperçu non technique de tout le processus du recensement.

Le *Dictionnaire du recensement de 1996*
renferme les définitions des concepts, des variables et des éléments géographiques liés au recensement.

Le *Catalogue du recensement de 1996*
propose une description des produits et services du recensement de 1996.

Les *Rapports techniques du recensement de 1996*
examinent la qualité des données pour chacune des variables du recensement, telles que l'âge, le sexe, l'état matrimonial et l'union libre.

Pour commander ces produits de référence, communiquez avec le Centre de consultation régional de Statistique Canada de votre région ou avec notre service national de commande téléphonique. Vous pouvez également commander par l'entremise du site Web de Statistique Canada.

☎ 1 800 267-6677 ☎

http://www.statcan.ca

VOUS DÉSIREZ FAIRE L'ACQUISITION D'UNE OEUVRE ORIGINALE ?

Alors *Tendances sociales canadiennes* est la publication qu'il vous faut. Première en son genre sur la scène canadienne, cette revue retient l'attention des gens d'ici et d'ailleurs qui désirent en savoir plus sur les questions sociales de l'heure au pays.

À l'aide d'abondantes statistiques extraites de nombreux documents, *Tendances sociales canadiennes* brosse le tableau de la dynamique de la population canadienne, de la criminalité, de l'éducation, de la sécurité sociale, de la santé, de l'habitation et de plusieurs autres sujets.

Que ce soit pour les analystes de la politique sociale, les analystes des tendances oeuvrant au sein des administrations publiques et du monde des affaires, les enseignants ou encore les étudiants, *Tendances sociales canadiennes* dégage l'information nécessaire à des discussions et des analyses approfondies relativement aux questions sociales.

Tendances sociales canadiennes présente également les plus récents indicateurs sociaux de même que des renseignements relatifs aux produits et services qu'offre Statistique Canada.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Le trimestriel *Tendances sociales canadiennes* (n° 11-008-XPF au catalogue) coûte 36 $ au Canada, 36 $ US à l'extérieur du Canada.

Pour commander, écrivez à : Statistique Canada, Division des Opérations et de l'intégration, Direction de la circulation, 120, av. Parkdale, Ottawa (Ontario), K1A 0T6, ou communiquez avec le Centre de consultation de Statistique Canada de votre région (la liste des centres figure dans la présente publication).

Vous pouvez également commander par télécopieur au 1-613-951-1584 ou par téléphone au numéro sans frais 1-800-267-6677 et porter les frais à votre compte VISA ou MasterCard. Via l'Internet: order@statcan.ca